



RAPPORT PRÉLIMINAIRE

DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIENNALE DE LUANDA
 FORUM PANAFRICAIN POUR LA CULTURE DE LA PAIX
 Luanda (Angola) 27-30 novembre 2021

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROGRAMME	2
ANNEXE 2: COMMUNIQUE FINAL	19
ANNEXE 3 : L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE AFRICAINE POUR UNE CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE	24
ANNEXE 4 : INITIATIVES PHARES.....	29
ANNEXE 5 : DECLARATION DES CER	46
ANNEXE 6 : LISTE DES PARTENAIRES ET DES SPONSORS	55
ANNEXE 7 : LISTE DES PERSONNALITES	58
ANNEXE 8 : LISTE DE PAYS.....	60
ANNEXE 9 : FEUILLE DE ROUTE.....	61

ANNEXE 1 : Programme



PROGRAMME
27 - 30 Novembre 2021

Luanda, Angola

A PROPOS DE LA BIENNALE DE LUANDA

Organisée en partenariat entre l'UNESCO, le Gouvernement de l'Angola et l'Union africaine, la Biennale de Luanda – « Forum panafricain pour la culture de la paix » vise à promouvoir la prévention de la violence et la résolution des conflits, en encourageant les échanges culturels en Afrique, le dialogue entre les générations et la promotion de l'égalité des sexes. Espace de réflexion et de diffusion d'œuvres artistiques, d'idées et de bonnes pratiques liées à la culture de la paix, il réunit des représentants des gouvernements, de la société civile, de la communauté artistique et scientifique et des organisations internationales.

Un programme hybride de 6 jours combinant des événements physiques et virtuels structurés autour de 4 thèmes :

- I. La contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable
- II. L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable
- III. L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités
- IV. Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix

Plusieurs événements seront organisés tout au long de la Biennale :

- **L'Ouverture officielle** organisée à Luanda avec des participants de haut niveau : chefs d'État, ministres, représentants d'organisations internationales et personnalités de renom pour soutenir la Biennale.
- **Le Dialogue intergénérationnel** pour permettre aux jeunes d'interagir avec les chefs d'État et les ministres et de faire entendre leur voix.
- **Les 4 Forums thématiques virtuels** pour partager des bonnes pratiques basées sur les initiatives à fort impact et déjà mises en œuvre pour la paix et le développement durable en Afrique et élaborer des initiatives phares.
- **Les 4 sessions virtuelles de partenariat** pour identifier des projets et des initiatives, et mobiliser des ressources pour leur concrétisation au sein de l'Alliance des partenaires pour une culture de la paix.
- **Le Festival des Cultures de 4 jours** avec des événements culturels virtuels et en direct offrant un espace unique d'échange entre les identités culturelles de l'Afrique et de ses diasporas.
- **La Cérémonie de clôture** pour lancer officiellement l'Alliance des partenaires pour une culture de la paix et adopter le communiqué conjoint et la feuille de route de la Biennale.

La plateforme numérique de la Biennale de Luanda permettra au grand public d'accéder à :

- **La Biennale TV** – Une transmission en direct de la Biennale disponible en trois langues (anglais, français, portugais).
- Le **programme complet** de la Biennale
- Des **Pavillons nationaux** où les pays proposeront des activités culturelles numériques pour la promotion de la culture de la paix, dans le cadre du festival des cultures.
- Des **Stands de partenaires**, où les institutions et les entreprises, les fondations, les ONG partageront leurs bonnes pratiques et leurs initiatives futures.

<https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr>

JOUR 1 : Samedi 27 novembre 2021

9h30 – 11h45 DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL - Niveau ministériel
GMT + 1 La diversité culturelle et patrimoniale de l'Afrique et de ses Diasporas : marque de conflit ou terreau pour la paix

Hôtel Intercontinental

Allocutions de bienvenue

- **Mme Chido MPEMBA**, Envoyée Spéciale de l'Union africaine pour la jeunesse
- **Dr. M. Salim M. ALMALIK**, Directeur-Général, Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO)
- **S.E. Prof. Sarah Mbi Enow ANYANG AGBOR**, Commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie, Commission de l'Union africaine
- **Mme Gabriela RAMOS**, Sous-Directrice générale pour les Sciences sociales et humaines, UNESCO
- **Mme Ana Paula SACRAMENTO NETO**, Ministre de la jeunesse et des sports, Angola

Premier dialogue: Témoignages des jeunes : présentation d'initiatives et bonnes pratiques

Dialogue entre les Ministres de la jeunesse et les jeunes représentants :

- **M. Sally Alassane THIAM** (Sénégal)
- **Mme Milouda BOUICHOU** (Maroc)
- **Mme Fathia SOURAYA MOUSSA** (Djibouti)
- **Mme Pauline BATISTA SOUZA DA SILVA** (Brésil/États Unis)
- **M. Benjamin Esono NDONG EVITA** (Guinée Équatoriale)

Avec la participation de :

- **Mme Gabriela RAMOS**, Sous-Directrice générale pour les Sciences sociales et humaines UNESCO
- **S.E. Mme Josefa Leonel Correia SACKO**, Commissaire de l'Économie Rurale et Agriculture, Commission de l'Union africaine
- **Mme Ana Paula SACRAMENTO NETO**, Ministre de la jeunesse et des sports, Angola

Modérateur : S.E. M. Fernando Francisco JOÃO, Secrétaire d'état à la jeunesse et sports, Angola

12h00 – 13h30 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
GMT + 1 Hôtel Intercontinental

Cérémonie traditionnelle de bienvenue

Allocutions de bienvenue

- **S.E. Mme Carolina CERQUEIRA**, Ministre d'État aux affaires sociales, Angola
- **S.E. M. Moussa FAKI MAHAMAT**, Président de la Commission de l'Union Africaine
- **M. Xing QU**, Directeur Général Adjoint, UNESCO

Discours d'ouverture

- **M. Forest WHITAKER**, acteur, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation
- **Mme Hanna SERWAA TETTEH**, Représentante spéciale du Secrétaire générale de l'ONU auprès de l'Union africaine (UA) et Cheffe du Bureau des Nations Unies auprès de l'UA (BNUUA)
- **S.E. Mme Epsy CAMPBELL BARR**, Vice-Présidente, Costa Rica

Panel des chefs d'États, sur le thème de l'année de l'Union Africaine, « **Arts, Culture et Patrimoine : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons** »

Ouverture officielle de l'édition 2021 de la Biennale de Luanda par

- **S.E. M. João Manuel Gonçalves LOURENÇO**, Président, République d'Angola

Maître de cérémonie : **S.E. M. Nuno Caldas Albino**, Secrétaire d'Etat à la Communication Sociale, Angola

13h30 – 15h15 FESTIVAL DES CULTURES
GMT + 1

15h15 – 15h45 LEÇON INAUGURALE - Arts, Culture et Patrimoine : Des leviers pour construire une culture de la paix en Afrique
GMT + 1

Allocution de bienvenue

- **S.E. M. l'Ambassadeur Mohamed GAD**, Président du Conseil Paix et Sécurité, Union africaine

Leçon Inaugurale

- **Dr. M. Yonas ADAYE ADETO**, Directeur, Institut d'études pour la paix et la sécurité (IPSS) Université d'Addis-Abeba (Éthiopie)
- **S.E.M l'Ambassadeur Ahmed ABDEL-LATIF**, Directeur-Général, Centre international du Caire pour la résolution des conflits, le maintien de la paix et la consolidation de la paix (CCCPA) (Égypte)

15h45 – 17h00 DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL - Niveau présidentiel
GMT + 1 Diversité culturelle et patrimoniale de l'Afrique et de ses Diasporas : source de conflits ou terreau de paix ?

Second dialogue : Engager les jeunes en faveur de la promotion du dialogue interculturel et interreligieux pour la cohésion sociale et la paix

Dialogue entre les Chefs d'État et les jeunes représentants :

- **Mme Fathia SOURAYA MOUSSA** (Djibouti)
- **Mme Milouda BOUICHOU** (Maroc)
- **Mme Pauline BATISTA SOUZA DA SILVA** (Brésil/États Unis)
- **Mme Janice KHUMALO** (Zimbabwe)
- **M. Benjamin Esono NDONG EVITA** (Guinée Équatoriale)
- **M. Sally Alassane THIAM** (Sénégal)
- **Mme Aira Karinah Sérgio MONDLANE** (Mozambique)
- **M. Romilson DE BOA ESPERANCA SILVEIRA** (Sao Tomé-et-Principe)
- **M. Mityano FRANCISCO** (Angola)
- **Mme Tunko JALLOW** (Gambie)

Avec la participation de :

- **M. Xing QU**, Directeur Général Adjoint, UNESCO
- **S.E. M. Moussa FAKI MAHAMAT**, Président de la Commission de l'Union africaine
- **Dr. M. Salim M. ALMALIK**, Directeur-Général, Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO)

Modératrice : Mme Angela MELO, Directrice des politiques et des programmes - Secteur des sciences sociales et humaines, UNESCO

Conclusion et présentation : Programme « Les jeunes engagés en faveur du Mouvement Panafricain pour la Culture de la Paix et la Non-violence »

- **Mme Aira Karinah Sérgio MONDLANE** (Mozambique)
- **M. Mityano FRANCISCO** (Angola)

Modérateur : M. Vincenzo FAZZINO, Coordinateur International de la Biennale de Luanda, UNESCO

17h00 – 21h00 FESTIVAL DES CULTURES
GMT + 1

JOUR 2 – Dimanche, 28 novembre 2021

9h00 – 21h00 FESTIVAL DES CULTURES
GMT +1

JOUR 3 – Lundi, 29 novembre 2021

9h00 – 12h30
GMT + 1

FORUMS THÉMATIQUES ET DE BONNES PRATIQUES

THEME I : Contribution des arts, de la culture et du patrimoine à la paix durable

Ce thème fait écho, célèbre et accompagne celui de l'Année 2021 de l'Union africaine : « Arts, culture et patrimoine : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons ». Il résonne avec l'aspiration 5 de l'Agenda 2063 et avec l'Année internationale de l'économie créative pour le développement durable 2021, il explore les résultats récents sur la façon dont les arts et le patrimoine interagissent avec les conflits, la réconciliation et les efforts pour construire des sociétés plus pacifiques. Il met également en lumière la façon dont les artistes, les créateurs et les professionnels du patrimoine contribuent à la prévention, à l'atténuation et au redressement des effets des conflits, des inégalités et de la pandémie COVID-19.

Archives nationales d'Angola

SESSION 1

- **Président: Dr. M. Lang Fafa DAMPHA**, Secrétaire exécutif de l'Académie africaine des langues (ACALAN)
- **Modérateur: M. Dimitri SANGA**, Directeur, Bureau régional de l'UNESCO à Dakar et intérimaire du Bureau régional de l'UNESCO à Abuja

Panel 1 - Soutenir les artistes africains, les industries culturelles et créatives pour une reprise économique inclusive et durable

- Soutenir le développement et le renforcement des industries culturelles et créatives africaines pour un impact social et économique : Le Plan d'action révisé de l'Union africaine sur la culture et les industries créatives
 - **M. le Prof. Emmanuel DANDAURA**, Coordinateur, Groupe de travail sur le Plan d'action révisé de l'Union Africaine pour les industries culturelles et créatives
- Donner la parole aux artistes en période de Covid-19 : Le mouvement *Global Resiliart* de l'UNESCO en Afrique
 - **M. Toussaint TIENDREBEGO**, Secrétaire de la Convention 2005 de l'UNESCO et Chef de l'Entité Diversité des Expressions Culturelles, UNESCO
- 50/50 pour les femmes : Soutenir la diversité et l'égalité dans les secteurs des arts et de la culture en Afrique
 - **Mme Guiomar ALONSO**, Conseillère régionale pour la Culture / Afrique de l'Ouest – Sahel, UNESCO
- Ne suis-je pas une femme ? Les femmes noires, la créativité et le développement?
 - **Mme Carol BOUWER**, Fondatrice des Mbokodo Awards pour les Femmes dans les Arts, Administratrice de la Fondation Norval et des productions Carol Bouwer Productions
- L'Union européenne (UE) soutient les secteurs culturel et créatif pour la paix et le développement économique social :
UE Projet Transcultura
 - **Mme Alessandra BORCHI**, Coordinatrice du programme Transcultura, Bureau de l'UNESCO à La Havane
UE Projet Procultura

- **Mme Ana Paula OLIVEIRA**, Chargée de projets, Délégation de l'Union européenne en Angola, Service européen pour l'action extérieure
ACP EU Culture Programme
- **Dr. Mr Ibrahim NORBERT RICHARD**, Secrétaire général adjoint du Département des affaires politiques et du développement humain, Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS)

Panel 2 – Protéger et promouvoir le patrimoine culturel et naturel africain

- Partenariat avec le Fonds pour la Patrimoine Mondial Africain (AWHF) pour la protection et la promotion du Patrimoine mondial en Afrique pour la paix
 - **M. Souyaibou VARISSOU**, Directeur Exécutif, Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain (AWHF)
- Contribuer à la biodiversité, à la conservation des écosystèmes et à la paix - Projet BIOPALT du lac Tchad - Banque africaine de développement (BAD)
 - **Mme Noeline RAKOTOARISOA**, Chef de Section, MAB Networking : Réserves de biosphère et renforcement des capacités, UNESCO
- Lutte contre le trafic illicite de biens culturels en Afrique de l'Ouest et du Centre, protection de l'identité des communautés et contribution à la paix au Sahel
 - **Mme Khadiatou L.A. CAMARA**, Coordinatrice du programme culturel, UNESCO Dakar
- Apprendre du passé : Diversité et paix et conflit à Mbanza Kongo
 - **M. Avelino MANZUETO**, Bureau du patrimoine mondial de Mbanza Kongo (Angola)

SESSION 2

- **Président: Dr. M. Lang Fafa DAMPHA**, Secrétaire exécutif de l'Académie africaine des langues (ACALAN)
- **Modérateur: Mme Anne LEMAISTRE**, Cheffe du bureau d'Abidjan, UNESCO

Panel 1 – Prévenir les conflits, réduire les risques et construire la paix grâce au Patrimoine Culturel Immatériel africain

- Développer un cadre politique : Loi modèle de l'UA sur la protection des biens et du patrimoine culturels
 - **Mme Angela MARTINS**, Chef de la division de la culture, département des affaires sociales, Union africaine
- Formation sur la protection du patrimoine : Développer les capacités des agents chargés de l'application de la loi
 - **M. Tublu Komi FOGA**, Coordinateur, Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO)
- Protection des forêts sacrées en Côte d'Ivoire pour réduire les conflits identitaires et générationnels et promouvoir les rencontres interculturelles - Le rôle du patrimoine culturel immatériel et des alliances intercommunautaires
 - **Mme Anne LEMAISTRE**, Cheffe du Bureau d'Abidjan, UNESCO
- La contribution des chefs et dirigeants traditionnels à la résolution des conflits et à la gestion des crises : Exemples du Cameroun, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire
 - **Mme Esperanza FEZEU** – Cheffe traditionnelle (Cameroun)
- Formation de formateurs sur le patrimoine vivant et l'éducation : Présentation de la nouvelle initiative culturelle et éducative

- **Mme Emily DRANI**, Cofondatrice, Fondation Cross-Cultural d' Ouganda (Ouganda)

Panel 2 - Reengaging with history, arts and cultural values in education to promote a new narrative for Africa

- Promouvoir de nouveaux récits en Afrique et au-delà : Le Grand Musée de l'Afrique
 - **Mme Nawel DAHMANI**, Présidente du Comité technique et consultatif, Le Grand Musée de l'Afrique (Algérie)
- Imaginer la nouvelle génération de musées africains, nouveaux récits et promotion de l'accès virtuel : Égypte, Ghana, Sénégal
 - **Mme Sunna ALTNODER**, , Cheffe de l'Unité Patrimoine mobilier et Musées, UNESCO
 - **M. Ahmed Farouk GHONEIM**, Directeur, Musée national de la civilisation égyptienne (Egypt)
- Sauver l'histoire Afro-Latino
 - **M. Maguemati WABGOU**, Professeur adjoint, Université nationale de Colombie, Responsable du groupe de recherche sur les migrations et déplacements forcés (Togo)
- Stratégies d'intégration de l'Histoire générale de l'Afrique dans le curriculum par :
 - **M. Yao YDO**, Directeur du Bureau international d'éducation (BIE), UNESCO

12h30 – 14h00 FESTIVAL DES CULTURES
GMT + 1

14h00 – 16h30 FORUMS THÉMATIQUES ET DE BONNES PRATIQUES

GMT + 1

THÈME III : L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités

Malgré d'énormes atouts qui pourraient constituer la base pour une culture de la paix durable et prospère, l'Afrique maintient se maintient toujours dans un cercle vicieux d'insécurité, d'inégalités sociales et de catastrophes naturelles et humaines. Ce forum a donc pour objectif d'explorer et de présenter les efforts et les initiatives catalytiques pour lutter contre les inégalités et la violence, réduire la pauvreté et prévenir les conflits en exploitant le fort potentiel stratégique (en termes de démographie et de ressources naturelles) de l'Afrique pour construire une paix et un développement durables.

Ce forum s'appuie sur la mise en œuvre de l'ODD 1 et de l'aspiration numéro 1 de l'Agenda 2063 et met en évidence l'impact positif de la diaspora pour le développement du continent.

SESSION 1

- **Président: S.E. Mme Bineta DIOP**, Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'UA pour les femmes, la paix et la sécurité, Commission de l'Union africaine
- **Modérateur: Mme Lidia Arthur BRITO**, Directrice du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est

Panel 1 – La contribution des femmes africaines à la paix et à la sécurité

- Réseau de Centres d'excellence sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique
 - **Dr. M. Jean Bosco BUTERA**, Conseiller spécial et Chef de cabinet, Bureau de l'envoyé spécial pour les femmes, la paix et la sécurité, Commission de l'Union africaine
- Réseau sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique et dans les diasporas
 - **Mme Yvonne MATUTURU**, Spécialiste de programme, Cheffe du secteur des sciences sociales et humaines, Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale à Yaoundé
- Faire progresser les droits des filles et des femmes handicapées au Zimbabwe
 - **Mme Memory ZULU**, Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe à Harare
- Renforcer l'innovation régionale et internationale pour faire avancer la mise en œuvre de l'Agenda pour les femmes, la paix et la sécurité
 - **S.E. Mme Amb. Morina MUUONDJO**, Directrice par intérim, Centre international des femmes pour la paix de Namibie (IWPC)
- La construction de la paix au Mozambique : du dialogue politique à l'engagement communautaire - les voix des femmes religieuses
 - **Rev. Mme Felicidade CHERINDA**, Présidente, Conseil national chrétien du Mozambique
 - **Rev. Mme Luisa QUILAMBO**, Membre, Conseil mozambicain des religions

SESSION 2

- **Président: S.E. Mme Bineta DIOP**, Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité
- **Modérateur: M. Edmond MOUKALA**, Directeur, Bureau national de l'UNESCO au Mali

Panel 1 - Descendances africaines, diasporas et avenir de la paix en Afrique

- Projet de mobilisation des compétences de la diaspora pour l'emploi au Mali
 - **Mme Coumba TRAORE**, UNESCO Mali
- Show de la Charte du Mandé (Kurugan-Fuga)

- **M. le Prof. Edmond DEMBELE**, Coordinateur scientifique du projet Kurugan Fuga (Mali), Institut de Recherche et de Science Appliquées, Université du Mali
- Promouvoir le dialogue interculturel et la culture de la paix par la promotion d'initiatives et le travail conjoint avec des institutions cubaines
 - **M. Yoslán Silverio GONZÁLEZ**, Centre de recherche en politique internationale, Cuba
- CampinasAfro. Étude de cas du futur Centre d'éducation, de mémoire et de culture afro-brésilienne dans la ville de Campinas.
 - **Mme la Prof. Lúcia Helena Oliveira da Silva**, chercheuse sur la diaspora africaine et l'histoire de l'Afrique au Brésil à l'Université de Sao Paulo (UNESP).

Panel 2 - La lutte contre les inégalités sociales, la xénophobie, la stigmatisation et la discrimination

- Programme de réduction de la pauvreté en Afrique centrale dans la perspective des agendas 2030 et 2063 au Cameroun
 - **Dr M. Dimitri NDOMBI**, Membre du Comité national de MOST (Gabon)
- Promouvoir le programme du patrimoine du Mouvement de libération nationale (NLMH) pour la cohésion sociale et l'intégration régionale en Afrique australe
 - **M. Phinith CHANTHALANGSY**, Chef d'unité, spécialiste du programme Secteur des sciences sociales et humaines, Bureau régional de l'UNESCO à Harare
- Protéger les personnes atteintes d'albinisme en Afrique - Le plan d'action de l'Union africaine (2021-2031)
 - **M. Lefhoko KESAMANG**, Responsable de la protection social, Département des Affaires sociales, Commission de l'Union africaine
- Lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes atteintes d'albinisme et d'autres formes de handicap au Mozambique
 - **Dr. M. Remane SELIMANE**, Directeur national de la formation des enseignants au Mozambique
- Tous ensemble contre la COVID-19
 - **Mme Marie Jeanne OMARI**, Trivision Impacts
- La contribution des femmes au développement de la science au Mozambique : « Identification des biomarqueurs de la progression du COVID-19 et des opportunités de traitement, dans la population africaine »
 - **Dr. Mme Raquel Matavele CHISSUMBA**, Biologiste et chercheuse mozambicaine à l'Institut national de la santé (INS), Lauréate de la bourse de début de carrière, dans le cadre de l'Organisation pour les femmes et la science pour le monde en développement (OWSD) - Un programme de bourses de l'UNESCO.

16h30 – 18h00 SESSION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE
GMT + 1 Identités Africaines, Cultures et Sciences pour une Culture de la Paix

Modérateurs

- **Mme Ana Elisa SANTANA AFONSO**, Ancienne Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO auprès de l'UA et de l'ONU-CEA, et représentante en Éthiopie
- **Prof. José Octavio SERRA VAN DUNEM**, Professeur à l'UAN et directeur du Centre d'études des sciences juridiques, économiques et sociales (CEJES) de l'Université Agostinho Neto (Angola)

Participants

- **Prof. Jean Noel LOUCOU**, Secrétaire général, Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix (Côte d'Ivoire)
- **Prof Charles BINAM BIKOI** Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et Langues Africaines (CERDOTOLA)
- **Dr. Yonas ADAYE ADETO**, Directeur, Institut d'études sur la paix et la sécurité (IPSS), Université d'Addis-Abeba (Éthiopie)
- **Prof. Paulo INGLES**, Vice-Recteur, Université Jean Piaget (Angola)
- **Mme Coumba FALL VENN**, Administratrice du Centre panafricain pour le genre, la paix et le développement de Femmes Africa Solidarité (Sénégal)

18h00 – 21h00 FESTIVAL DES CULTURES
GMT + 1

JOUR 4 – Mardi, 30 novembre 2021

9h00 – 12h30
GMT + 1

FORUMS THÉMATIQUES ET DE BONNES PRATIQUES

THEME II : Engager les jeunes comme acteurs de transformation sociale pour la prévention des conflits et le développement durable

Ce forum s'appuie sur la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse, la Charte africaine de la jeunesse, la feuille de route de l'UA sur la réalisation du dividende démographique en investissant dans la jeunesse, et l'aspiration 4 de l'Agenda 2063. Le forum montrera qu'il existe un récit alternatif à celui qui dépeint les jeunes comme des auteurs ou des victimes de violence ; il mettra en lumière les histoires et les efforts quotidiens des jeunes femmes et des jeunes hommes engagés en tant qu'acteurs des transformations sociales vers la prévention des conflits et le développement durable, à travers diverses activités et projets aux niveaux communautaire, national, régional et continental.

Archives nationales d'Angola

SESSION 1

- **Président : S.E. Mme la Professeure Sarah Mbi Enow ANYANG AGBOR**, Commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie, Commission de l'Union africaine
- **Modérateur: Mr Khaled SALAH**, Directeur, Bureau Régional de l'UNESCO à Yaoundé pour l'Afrique Centrale

Panel 1 - Promouvoir et encourager l'engagement civique des jeunes : éducation à la paix, à la citoyenneté mondiale et au développement durable

- Formation au leadership pour la paix et la sécurité - LTIPS (édition jeunesse et femmes)
 - **M. Alioune NDIAYE**, Chef, Division Paix, Gouvernance et Citoyenneté, Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO)
- Les jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, Cameroun et Tchad – Fonds de consolidation de la paix de l'ONU
 - **M. Gabriel TCHOKOMAKWA**, Coordinateur du Projet transfrontalier du Gabon, Cameroun et Tchad
- Jeunesse, conflits et sécurité dans la région de l'Afrique de l'Est
 - **M. le Prof. Sabiti MAKARA**, Maître de Conférences, Département des sciences politiques et de l'administration publique, Université de Makerere (Ouganda)
- Projet Jeunesse informée, responsable et organisée
 - **Mme Alcina CUNHA**, Coordinatrice de projet, Gouvernement angolais (Angola)
- Les jeunes, acteurs de la paix et de la réconciliation
 - **Mme Maiga KADIATOU BABY**, Membre de l'ONG AFROFID (Mali)

Panel 2 - Employabilité, entrepreneuriat (y compris dans les industries culturelles et créatives, mais aussi les économies vertes et bleues) et autonomisation économique des jeunes

- Stratégie de l'UE pour la jeunesse 2019-2027
 - **Mme Aurea PEREIRA**, Chargée de programmes pour la société civile et la jeunesse, Délégation de l'Union européenne en Angola

- Formation des étudiants pour la promotion de l'entrepreneuriat (STEP)
 - **Dr. Mme Jacqueline KISATO**, Maître de conférences, Université Kenyatta (Kenya)
- Programme de l'Union africaine 1 million d'ici 2021
 - **M. Nicolau MIGUEL**, Jeune volontaire de l'Union africaine (Angola)

SESSION 2

- **Président : S.E. Mme la Professeure Sarah Mbi Enow ANYANG AGBOR**, Commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie, Commission de l'Union africaine
- **Modérateur: M. Karim HENDILI**, Directeur a.i., Bureau multipays de l'UNESCO pour l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie

Panel 1 - Introduction à la prospective et à l'innovation sociale des jeunes pour le développement durable et la cohésion sociale

- Projet de la Fondation UNESCO-OCP "Imaginer les futurs de l'Afrique" (IAF)
 - **M. Mohamed ALAOUI**, Chef de la Section des Sciences Naturelles - Bureau de l'UNESCO pour la région du Maghreb
- Les laboratoires du nouveau monde : À l'épreuve des crises et des pandémies, les jeunes imaginent des villes africaines résilientes, pacifiques et durables d'ici 2063
 - **Mme Cathy Melissa ABORE EMEMAGA**, Architecte, Fondatrice de Refresh Concept (Gabon)
- Soutenir l'innovation sociale menée par les jeunes en Afrique australe
 - **Mme Apphia Nyasha MUSAVENGANA**, Présidente, Concord Young Women in Business et Représentante de la région SADC auprès de MOSFA (Zimbabwe)
- Projet de soutien aux initiatives des jeunes en matière d'intelligence artificielle pour la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique centrale (P-IA-DD-AC)
 - **M. Anges Fleurio DJEUMO**, Membre, Inchtch's, Chef du projet I-COV (Cameroun)

Panel 2 - La jeunesse et le rôle du sport pour la cohésion sociale et la paix

- Préservation et promotion des jeux et sports traditionnels (STG) en Afrique
 - **M. Yahya Al-Matarr JOBE**, Président, Confédération africaine des jeux et sports traditionnels (ATSGC) (Madagascar)
- Promouvoir les valeurs du sport à travers l'éducation, la santé et la gouvernance des fédérations sportives
 - **M. Yao YDO**, Directeur, Bureau International de l'Éducation (BIE), UNESCO
- Faire de chaque école une école de promotion de la santé
 - **Mme Christine WAMBUGU**, Cheffe, Programme de santé des adolescents, Ministère de la santé (Kenya)

12h30 – 14h00 FESTIVAL DES CULTURES
GMT + 1

14h00 – 16h30 FORUMS THÉMATIQUES ET DE BONNES PRATIQUES

GMT + 1

THEME IV: Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix

Les eaux côtières et océaniques de l'Afrique occupent trois fois sa masse terrestre et deviennent de plus en plus pertinentes en tant que source de croissance économique et d'emploi sur le continent. Dans le cadre de la Décennie africaine des mers et des océans (2015-2025) et de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), ce quatrième forum offre l'occasion de mobiliser les parties prenantes pour que l'Afrique exploite les sciences et la recherche océanique afin de prévenir les conflits et d'exploiter au mieux son potentiel d'économie bleue. Il permettra également d'étudier les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001).

SESSION 1

- **Président: S.E. Mme Josefa Leonel Correia SACKO**, Commissaire de l'Économie Rurale et Agriculture, Commission de l'Union africaine
- **Modérateur: M. Hubert GIJZEN**, Directeur, Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est

Panel 1 - Océans de paix et d'opportunités : ressources, dividende démographique, parité hommes-femmes, économie bleue, coopération scientifique et diplomatique, coopération Sud-Sud

- Mise en œuvre régionale de la Décennie des Nations Unies pour l'océanologie au service du développement durable et liens avec la Décennie des mers et des océans africains
 - **Mme Suzan KHOLEIF**, Institut national de l'océanographie et de la pêche (Égypte)
- Renforcement de la gouvernance régionale des océans en haute mer (projet STRONG High Seas)
 - **M. Ademola AJAGBE**, Directeur regional pour l'Afrique, BirdLife International
- Projet OceanTeacher Global Academy: Renforcer les capacités de la COI pour l'océan dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons.
 - **Dr. Mme Claudia DELGADO**, Coordinatrice, OceanTeacher Global Academy (OTGA)
- Planification spatiale marine (MARISMA) : Permettre une utilisation durable de l'océan dans la région du courant de Benguela
 - **M. Daniel SIMBA**, Chef du département de l'aménagement de l'espace marin, Ministère de l'agriculture et de la pêche (Angola)
- Projet Sandwatch de l'UNESCO
 - **M. Sachooda RAGOONADEN**, Projet Sandwatch, Maurice

Panel 2 - L'océan, les petits États insulaires en développement (PEID) et les défis de l'adaptation aux changements climatiques présentation de bonnes pratiques

- Principes éthiques en relation avec le changement climatique et les PEID
 - **M. le Prof. Johan HATTINGH**, Professeur de philosophie, Université Stellenbosh (Afrique du Sud)
- L'innovation, la créativité et l'engagement des jeunes en tant qu'acteurs du changement dans l'environnement des PEID
 - **Dr. M. Zaheer ALLAM**, Président, Conseil national de la jeunesse pour l'environnement, Bureau du Premier ministre (République de Maurice)

- Le Fonds spécial CLIMDEV et son rôle dans le renforcement de la résilience aux chocs météorologiques et climatiques et dans la consolidation de la paix en Afrique
 - **M. Dieudonné GOUDOU**, Chargé principal des risques climatiques et catastrophes, Banque africaine de développement (BAD)
- Partage de bonnes pratiques et leçons tirées de la mise en œuvre du programme du GFCS en Tanzanie pour informer d'autres initiatives similaires dans la région
 - **Mme Mecklina MERCHADES**, Météorologue principal, Autorité météorologique de Tanzanie
- Opérationnalisation du système d'alerte précoce multirisques (MHEWS) en Afrique)
 - **Mme Diane ABOUBAKAR**, Chargée de programme principale, Réduction des risques de catastrophes, Commission de l'Union africaine
- Durabilité des interactions humaines avec les systèmes écologiques, d'eau douce et océaniques dans les PEID
 - **Mme Zulmira RODRIGUES**, Cheffe, Petits États Insulaires en Développement (PEID), UNESCO

SESSION 2

- **Président: S.E. Mme Josefa Leonel Correia SACKO**, Commissaire de l'Économie Rurale et Agriculture, Commission de l'Union africaine
- **Modérateur: M. Imam BISHER**, , Directeur ai, Bureau régional de l'UNESCO pour les Sciences dans les États arabes

Panel 1 - Nouvelles expériences en matière de développement durable : tourisme côtier et patrimoine sous-marin, gestion des déchets

- Patrimoine culturel subaquatique et développement durable
 - **M. Souayibou VARISSOU**, Directeur exécutif, Fonds pour la Patrimoine Mondial Africain (AWHF)
- Tourisme côtier et patrimoine culturel subaquatique en Afrique et dans la région arabe
 - **M. Chris STEENKAMP**, Membre de la Fédération sous-marine de Namibie et membre fondateur de Dantica Diving and Adventures
- Renforcement des capacités et sensibilisation à la gestion du patrimoine culturel subaquatique et à la recherche en Afrique
 - **Dr. M. Emad KHALIL**, Président de l'Université d'Alexandrie et titulaire de la Chaire UNESCO sur le patrimoine culturel subaquatique (UCH) au Centre d'archéologie maritime et du patrimoine culturel subaquatique (CMAUCH), Faculté des Arts, Université d'Alexandrie (Égypte)
- Coopération sous-régionale en Afrique de l'Ouest pour la protection de l'UCH dans l'Océan Atlantique en utilisant plusieurs Conventions de l'UNESCO (1970, 1972, 2001 et 2003) comme cadres de coopération et avec de multiples parties prenantes, y compris la communauté des musées
 - **Dr. M. Wele MOUSSA**, Bureau de l'UNESCO à Dakar
- Renforcer l'engagement communautaire dans la conservation et la protection du patrimoine culturel subaquatique
 - **Dr. M. Caesar BITA**, Archéologue sous-marin, Musées nationaux du Kenya (Kenya)

16h30 – 18h00 FESTIVAL DES CULTURES
GMT + 1

18h00– 19h15 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE
GMT + 1 Forteresse de São Miguel

Allocutions de bienvenue

- **S.E. Amb. Diekumpuna SITA JOSE**, Coordinateur du Comité national de gestion de la Biennale de Luanda, Angola
- **S.E. Mme Josefa Leonel Correia SACKO**, Commissaire de l'Économie Rurale et Agriculture, Commission de l'Union africaine
- **S.E. M. Santiago IRAZABAL MOURÃO**, Président de la Conférence générale, UNESCO

Adoption de la déclaration des CERs

- **S.E. M. Giberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission, Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
- **S.E. M. Taieb BACCOUCHE**, Secrétaire Général, Union du Maghreb Arabe (UMA)
- **S.E. M. Ibrahim Sani ABANI**, Secrétaire exécutif de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)
- **S.E. Mme Chileshe KAPWEPWE**, Secrétaire générale du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
- **Hon. Dr. M. Peter Mutuku MATHUKI**, Secrétaire général de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)
- **S.E. M. Jean Claude Kassi BROU**, Président de la Commission, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- **S.E. M. Workneh GEBEYEHU**, Secrétaire exécutif, Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)
- **S.E. M. Elias Mpedi MAGOSI**, Secrétaire exécutif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Lancement de l'Alliance des partenaires / Déclarations et présentation des partenaires

- **S.E. M. Georges Rebelo PINTO CHIKOTI**, Secrétaire général de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS)
- **M. Khaled SHERIFF**, Vice-président pour le développement régional, l'intégration et la prestation de services, Banque africaine de développement (BAD)
- **M. Zacarias DA COSTA**, Secrétaire exécutif de la Communauté des pays de langue portugaise
- **M. François FALL**, Représentant spécial du secrétaire général et chef du bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA)
- **Mme Awa DABO**, Cheffe adjointe au Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix/UNDPPA, Directrice des affaires politiques.
- **Mme Marina SERENI**, Vice-ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, Italie
- **M. Jean Van WETTER**, Directeur général de l'Agence belge de développement, ENABEL
- **M. Djibril DIALLO**, Président, Réseau de la Renaissance Africaine et de la Diaspora

Mots de clôture et adoption du communiqué conjoint de la Biennale

- **S.E. Mme Bineta DIOP**, Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité
- **S.E. M. Albertus AOCHAMUB**, Ambassadeur et Délégué permanent, Président du Groupe Afrique

- **M. Edouard MATOKO**, Sous-directeur général, Secteur de la Priorité Afrique et des Relations extérieures, UNESCO
- **S.E. Prof. Filipe Silvino de PINA ZAU**, Ministre de la culture, du tourisme et de l'environnement, Angola

19h30 – 21h30 FESTIVAL DES CULTURES
GMT + 1

ANNEXE 2: Communiqué Final

Communiqué final de la 2^{ème} édition de la Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix

Luanda, République d'Angola, 30 novembre 2021

Le Gouvernement de la République d'Angola, l'Union africaine et l'UNESCO ont organisé, du 27 au 30 novembre 2021, la deuxième édition de la **Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix**.

Du fait de la situation pandémique relative à la COVID-19, cette seconde édition de la Biennale de Luanda s'est tenue dans un format hybride innovant, en partie présentiel et en partie virtuel.

Durant quatre jours, ont participé en présentiel et en ligne :

- **Cérémonie d'ouverture et dialogue intergénérationnel au niveau présidentiel :**

Les présidents de l'Angola, du Congo, de la République Démocratique du Congo, de Sao Tomé et Príncipe et du Portugal, les vice-présidents de la Namibie et du Costa Rica, les ministres de la défense du Mozambique et Kenya, représentant leurs présidents, ainsi que le Directeur général adjoint de l'UNESCO, la Commissaire de l'Union africaine à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies auprès de l'Union africaine, la Ministre d'état en charge du secteur social de l'Angola et l'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, Forest Whitaker, pour la Cérémonie d'ouverture et la session de Dialogue intergénérationnel de niveau présidentiel ;

- **Session de dialogue intergénérationnel au niveau ministériel :**

Les ministres et vice-ministres de ces mêmes pays, ainsi que de l'Angola, de Cuba et du Kenya avec le Directeur général de l'ICESCO et la Sous-Directrice générale adjointe pour les Sciences humaines et sociales, pour la session de Dialogue intergénérationnel de niveau ministériel ;

- **Leçon inaugurale :**

Le Directeur de l'Institut pour les études de Paix et Sécurité (IPSS) de Addis Abeba et le Directeur général du Centre pour la résolution des conflits et le maintien et consolidation de la paix (CCCPA) du Caire pour la Leçon inaugurale ;

Pendant quatre jours, les participants suivants ont assisté en présentiel et en ligne :

- Des hautes personnalités de l'Union africaine, de l'UNESCO, de l'ICESCO, des Commissions Economiques Régionales (CER), des Partenaires techniques et financiers ainsi que les représentants du système des Nations unies ;
- 150 participants en tant qu'intervenants, modérateurs, présidents de session en provenance de plus de 60 pays ;
- 120 jeunes leaders, en provenance de tous les pays d'Afrique et des représentants de la Diaspora, dont 10 étaient présents à Luanda ;
- 65 partenaires issus des institutions, de la société civile, du secteur privé, des institutions universitaires et des organisations internationales en Afrique et dans sa Diaspora, et dans d'autres régions du monde ;
- Plus de 20 personnalités et artistes engagés en faveur de la Culture de la paix, originaire de différents continents ;

Un site web dédié à la [Biennale](#) contenant 44 pavillons virtuels nationaux présentant un riche contenu sur la diversité culturelle et des exemples d'initiatives nationales, ainsi que des partenaires et des personnalités associées.

Reconnaissant les efforts fournis, dans un contexte pandémique contraignant, pour l'organisation de cet événement, les participants à la Biennale de Luanda tiennent à remercier les organisateurs et leurs partenaires et à les féliciter pour le succès de cet événement.

Prenant note des éléments susmentionnés, les participants à la deuxième édition de la Biennale :

1. Encouragent les organisateurs et leurs partenaires, pour la tenue des éditions ultérieures de la Biennale, à considérer les avantages de ce format hybride innovant en termes d'opportunité d'une participation plus massive et d'une appropriation populaire de cet événement, dont l'objectif est de renforcer le **Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence** en vue de la paix et du développement durable de l'Afrique ;
2. Se félicitent du lancement officiel, au cours de cette édition 2021, de l'**Alliance des partenaires pour la culture de la paix et la non-violence en Afrique**, en tant qu'instrument nécessaire pour le renforcement du **Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence** ainsi que pour assurer la durabilité et l'impact transformateur de l'initiative **Biennale de Luanda** ;
3. Encouragent les institutions académiques et les associations professionnelles, les organisations et associations des jeunes et des femmes, les organisations internationales, le secteur privé, la société civile, les philanthropes et les personnalités influentes sur le continent et dans la Diaspora, à rejoindre l'**Alliance des partenaires pour la culture de la paix et la non-violence en Afrique** ;
4. Se réjouissent du renforcement de la coopération entre le **Gouvernement de l'Angola, la Commission de l'Union africaine et l'UNESCO** et les appellent à prendre les dispositions nécessaires, notamment dans le cadre du Comité de pilotage de la Biennale, pour l'établissement d'un Secrétariat permanent qui assure le suivi de la mise en œuvre du processus de **feuille de route de cette deuxième édition de la Biennale** ;
5. Saluent la pleine participation et implication, tout au long de ces quatre jours, des **Communautés Economiques Régionales** ; participation et implication matérialisées par la Déclaration conjointe des Hauts représentants des Communautés Economiques Régionales sur la culture de la paix et la non-violence ([Annexe 1](#)) ; déclaration par laquelle les CER prennent acte de leur rôle, de leur responsabilité et de leur devoir d'engagement dans le processus de pérennisation de la culture de la paix et de la non-violence en Afrique, dont fait partie aussi la signature du l'Accord entre le Gouvernement de l'Angola, la CEEAC et l'UNESCO ([Annexe 2](#)) ;
6. Sollicitent le soutien des gouvernements des Etats membres africains et des pays de la diaspora africaine pour qu'ils contribuent, d'une édition à l'autre, à faire vivre l'initiative **Biennale de Luanda**, notamment en prenant des mesures idoines et en mettant en œuvre des activités et des projets en faveur de la culture de la paix et la non-violence aux niveaux national et local, qui pourront être inscrits progressivement dans la feuille de route ;
7. Remercient déféremment, pour leur participation en présentiel à Luanda, leurs Excellences, Mesdames et Messieurs les présidents, vice-présidents et ministres qui ont pris part à la Cérémonie d'ouverture ;
8. Saluent le rôle majeur joué par Son Excellence, Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, le Président de la République d'Angola, qui a accueilli, à nouveau, l'événement et mobilisé, à cet effet, les chefs d'État et de Gouvernements, et sollicitent son soutien pour la continuité de l'initiative Biennale de Luanda.

Cette 2^e édition de la Biennale s'est articulée autour de quatre axes principaux : le Dialogue intergénérationnel des dirigeants et des jeunes ; les quatre Forums thématiques et de bonnes pratiques, le lancement de l'Alliance des partenaires et le Festival des cultures.

Les participants apprécient la tenue de sessions de partenariat en ligne à accès restreint pour la définition de **4 initiatives phares pour le continent africain** qui auront lieu, du 01 au 02 décembre, et seront présidées par des représentants des Communautés Economiques Régionales. Ces différentes initiatives phares, assorties des projets et événements prévus par les partenaires, feront partie de la **Feuille de route pour la période 2021-2023**.

DIALOGUE INTERGENERATIONNEL DES DIRIGEANTS ET DES JEUNES

Soucieuse de réserver à nouveau une place aux jeunes et à leurs organisations, la deuxième édition de la Biennale s'est ouverte, le 27 novembre, par un Dialogue intergénérationnel sur le thème : *Diversité culturelle et patrimoniale de l'Afrique et de ses Diasporas : source de conflits ou terreau de paix ?*

L'objectif de ce Dialogue intergénérationnel était de permettre aux participants (i) d'échanger sur la manière de promouvoir, dans les Etats africains et les communautés de la Diaspora africaine, avec l'implication des jeunes et de leurs organisations, le respect de la diversité culturelle et patrimoniale pour une coexistence pacifique des multiples identités culturelles de l'Afrique ; (ii) et de mettre en relief des activités témoignant de l'engagement au quotidien des jeunes et de leurs organisations en faveur du dialogue interculturel et interreligieux pour le vivre-ensemble et la paix.

Les participants se réjouissent que ledit dialogue ait été l'occasion pour les représentants des jeunes de présenter un projet de programme portant « Les jeunes engagés en faveur du Mouvement panafricain pour la culture de la paix et la non-violence » ; programme dont l'objectif est de mobiliser, au sein du continent et des diasporas, les jeunes et leurs organisations en vue de leur contribution à la mise en œuvre de la feuille de route issue de la deuxième édition de la Biennale, en particulier ; au renforcement, à moyen et long termes, du Mouvement panafricain pour une culture de la paix et la non-violence (Annexe 3);

FORUMS THEMATIQUES ET DE BONNES PRATIQUES

Dans sa vocation de plateforme mondiale de coopération pour l'élaboration de stratégies de prévention de la violence et des conflits et la diffusion d'initiatives et bonnes pratiques, en vue de construire une paix et un développement durables en Afrique, la 2^{ème} édition de la Biennale a permis la tenue de quatre Forums thématiques et de bonnes pratiques, à savoir :

- (i) **La contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable ;**
- (ii) **L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable ;**
- (iii) **L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités ;**
- (iv) **Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix.**

En réunissant divers acteurs et partenaires engagés, ces forums ont mis en relief des solutions et bonnes pratiques qui ont fait leur preuve sur le plan local, national et régional.

Les participants remercient les intervenants qui ont partagé leurs expériences. Rassemblées en un **catalogue de bonnes pratiques**, ces expériences ont inspiré des avant-projets de **quatre Initiatives phares** ; Initiatives phares pour lesquelles les différentes parties intéressées sont invités à en soutenir la réalisation tout au long de la période 2021-2023.

La Contribution des Arts, de la Culture et du Patrimoine à une Paix Durable

Faisant écho, célébrant et accompagnant le thème de l'Année 2021 de l'Union africaine : « *Arts, culture et patrimoine : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons* », ce premier forum thématique et de bonnes pratiques a exploré les connaissances récentes sur la façon dont la culture et le patrimoine artistiques interagissent avec les conflits, la réconciliation et les efforts pour construire des sociétés plus pacifiques. Il a mis également en exergue les manières dont les artistes, les créateurs et les praticiens du patrimoine contribuent à prévenir, atténuer et soutenir la reprise après les effets des

conflits, des inégalités et de la pandémie de la COVID-19. Il renvoie, en outre, à l'Aspiration 5 de l'Agenda 2063 et à 2021, Année internationale de l'économie créative pour le développement durable.

L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable

Contribution à la mise en œuvre de la *Stratégie opérationnelle pour la jeunesse* de l'UNESCO, de la *Charte africaine de la jeunesse*, de la *Feuille de route de l'Union Africaine pour tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse*, et de l'Aspiration 4 de l'Agenda 2063, ce Forum thématique et de bonnes pratiques a démontré qu'il existe un récit alternatif à celui qui dépeint les jeunes en tant qu'auteurs ou victimes de la violence ; récit alternatif mettant en relief des expériences vécues et des efforts quotidiens des jeunes femmes et hommes engagés comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et pour le développement durable, à travers diverses activités et projets aux niveaux communautaire, national, régional et continental. Il fait écho, par ailleurs, aux *Résolutions 2250, 2419 et 2535* du Conseil de sécurité relatives à la jeunesse, la paix et la sécurité et à la *Stratégie des Nations unies pour la jeunesse*.

L'Afrique et ses Diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités

En dépit d'énormes atouts qui peuvent créer des conditions positives pour une culture durable de paix et de prospérité, l'Afrique entretient encore un cercle vicieux persistant d'insécurité, d'inégalités sociales et de catastrophes naturelle et humaine. Ce Forum thématique et de bonnes pratiques a alors exploré et présenté les efforts et les initiatives catalyseurs qui peuvent lutter contre les inégalités et la violence, réduire la pauvreté et prévenir les conflits en exploitant le fort potentiel stratégique (en terme démographique et de ressources naturelles) de l'Afrique dans la construction d'une paix et d'un développement durables. C'est une contribution, entre autres, à la mise en œuvre de l'ODD 1 et à l'Aspiration n° 1 de l'Agenda 2063.

Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix

Les eaux côtières et océaniques de l'Afrique occupent trois fois la masse continentale et prennent de plus en plus d'importance en tant que source potentielle de croissance économique et d'emplois pour la région. En lien avec la *Décennie africaine des mers et des océans (2015-2025)* et la *Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030)*, ce quatrième forum thématique et de bonnes pratiques a été l'occasion de mobiliser les acteurs de l'océan pour s'assurer que l'Afrique exploite la science et la recherche océaniques pour utiliser de manière optimale son potentiel d'économie bleue. Il a permis également de faire le point sur les avancées dans la mise en œuvre, par les États membres, de la *Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001)* et de discuter de la *Stratégie pour l'économie bleue en Afrique*.

Les participants remercient tous les acteurs et partenaires représentés à ces Forums thématiques et de bonnes pratiques pour leur engagement affirmé qui a permis la définition **de quatre initiatives phares** pour la construction d'une culture de la paix dans le continent africain.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Créé dans le cadre de la Biennale de Luanda pour jouer un rôle consultatif, offrir des conseils sur le programme de la Biennale et développer la réflexion académique pour la promotion de la culture de la paix en Afrique, le Comité scientifique, a participé à une session sur le thème « Identités africaines, cultures et sciences pour une culture de la paix ». Ce fut l'occasion pour le Comité scientifique de présenter aux participants le projet publication intitulée « Identités, cultures, sciences et valeurs partagées pour une épistémologie africaine sur la paix ». Cette publication, qui sera introduite dans la feuille de route de la Biennale, vise à repenser la notion de paix en Afrique, à mener une réflexion sur la citoyenneté africaine et la construction de l'Africanité ainsi qu'à discuter du rôle stratégique des systèmes éducatifs dans la renaissance culturelle africaine.

FESTIVAL DES CULTURES

A travers le Festival des cultures, la Biennale de Luanda a donné l'opportunité de célébrer la diversité culturelle de l'Afrique et d'autres parties du monde, en favorisant l'interaction entre les cultures, les artistes et le public.

Le Festival a comporté une partie présentielle à Luanda avec un spectacle multidimensionnel (danse, mode, musique) le 27 novembre, le vernissage de l'exposition ResiliArt Angola, avec le partenaire de la Biennale de Luanda « American Schools of Angola », le 28 novembre et le Concert final le 30 novembre. Les ambassades de 9 pays présents à Luanda, ainsi que les centres culturels portugais, allemand, brésilien et l'Alliance française ont joué un rôle très actif en organisant des expositions, des spectacles de théâtres, danse et musique sur les thèmes de la Biennale. L'Angola était représentée physiquement par un pavillon national réunissant les diverses formes de la culture angolaise entre tradition et modernité, avec une présentation de projets nationaux à inscrire dans la feuille de route. Pendant la Biennale a été présentée une création musicale originale, une chanson panafricaine, produite dans le cadre de l'agenda culturelle du Président de la République Démocratique du Congo en sa qualité de Président en exercice de l'Union africaine avec la participation de grands artistes du continent sous la direction de Lokwa Kanza et Souzy Kaseya.

Le Festival s'est également déroulé en ligne via le site de la Biennale dans le cadre de la « Biennale TV ». Ont été représentés à ce banquet des cultures, 43 pays réunissant des artistes et groupes musicaux d'inspiration africaine. Les expressions culturelles de divers natures sont présentes aussi dans les pavillons virtuels nationaux.

CLÔTURE / CONCLUSION

La Cérémonie de clôture, le 30 novembre, a été marquée par l'adoption d'une **Déclaration des Communautés Economiques Régionales** et le lancement officiel de l'**Alliance des partenaires pour la culture de la paix et la non-violence en Afrique**.

Afin d'assurer une continuité et une durabilité de l'Alliance des partenaires, nous invitons l'UNESCO à continuer d'assister et accompagner le leadership des Communauté économiques régionales (CER), dans le cadre d'un Secrétariat permanent disposant d'une équipe dédiée jusqu'à la troisième édition de la Biennale de Luanda en 2023.

Les participants à la deuxième édition de la Biennale tiennent à remercier tous les sponsors officiels qui ont rendu cet important évènement possible, à savoir :

- Ente Nazionale Idrocarburi (Eni)
- American Schools of Luanda (ASA)
- Banco nacional de investimento (BNI)

Ainsi que les sponsors locaux : Porto de Luanda, de Namibe et du Soyo, Agence régulateur de certifications de charge et de logistique de Angola (ARCCLA), Institut national de transports routier (INTR), Transports collectifs et urbains de Luanda (TCUL) et Zone économique spécial (ZEE).

ANNEXE 3 : L'engagement de la jeunesse africaine pour une culture de la paix en Afrique



PROGRAMME D'ACTION 2021 – 2023 LES JEUNES ENGAGÉS EN FAVEUR DU MOUVEMENT PANAFRICAIN POUR LA CULTURE DE LA PAIX ET LA NON – VIOLENCE

INTRODUCTION

L'objectif général de la Biennale de Luanda est de renforcer le **Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence** par la prévention de la violence et la résolution des conflits, en encourageant les échanges culturels en Afrique, le dialogue entre les générations et la promotion de l'égalité des sexes. Espace de réflexion et de diffusion d'œuvres artistiques, d'idées et de bonnes pratiques liées à la culture de la paix, la Biennale de Luanda réunit des représentants des gouvernements, de la société civile, de la communauté artistique et scientifique et des organisations internationales.

Une telle ambition, pour être réalisée, ne saurait se passer de la contribution de la jeunesse.

Continent jeune, l'Afrique, en 2020, sur une population de 1,3 milliard d'individus, comptait déjà 60% des jeunes. Alors que le reste du monde va progressivement vieillir, l'Afrique va continuer à rajeunir. Les jeunes et leurs organisations sont, de fait, une ressource pour la paix et le développement du continent.

La reconnaissance de cette importance de la jeunesse a conduit à son implication dès la première édition de la Biennale de Luanda, en 2019.

Pour la seconde édition 2021 de la Biennale de Luanda qui se tient dans un format hybride (en partie présentiel et en partie virtuel), le présent **Programme « Les jeunes engagés en faveur du Mouvement panafricain pour la culture de la paix et la non-violence »** réédite l'implication des jeunes, sous la supervision de l'UNESCO, de la CUA, l'ICESCO et du Gouvernement de la République d'Angola.

OBJECTIF GENERAL

Conduit par les jeunes eux-mêmes, avec l'appui de l'UNESCO, de la CUA, de l'ICESCO et du Gouvernement de la République d'Angola, le présent programme entend, en conséquence, **mobiliser, au sein du continent et des diasporas, les jeunes et les organisations de jeunesse et les fédérer en vue de leur contribution au renforcement, à moyen et long terme, du Mouvement panafricain pour une culture de la paix et la non-violence.**

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- 1) Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de l'Engagement de la jeunesse africaine pour la culture de la paix (2019), adopté à l'issue du Forum des jeunes de la 1^{ère} édition de la Biennale de Luanda ;**
- 2) Contribuer à la mise en œuvre de la Feuille de route 2021-2023 qui sera adoptée à l'issue de la seconde édition de la Biennale ;**
- 3) Veiller à la prise en compte systématique des aspirations des jeunes femmes et hommes et à l'apport des organisations de jeunesse à la paix et au développement.**

Ledit Programme, qui contribuera ainsi à la mise en œuvre des Agendas 2030 et 2063, est constitué de trois axes.

AXE I – PREPARATIFS AUX ACTIVITES INSCRITES AU PROGRAMME DE LA BIENNALE (07 juin – 22 novembre 2021)

Ces préparatifs ont été amorcés avec la création, le 07 juin 2021, d'un Comité ad hoc jeunesse.

Ledit comité a eu pour mission de contribuer, en général, aux préparatifs de la deuxième édition de la Biennale de Luanda, et en particulier, en participant à l'organisation du Dialogue intergénérationnel et précisément (i) en ayant organisé et mis en œuvre la sélection des 118 jeunes et leur participation en ligne non seulement au Dialogue, mais aussi aux différents forums thématiques et de bonnes pratiques inscrits à l'agenda de la Biennale, aux sessions de partenariat et (ii) en contribuant, avec l'appui de leurs organisations et réseaux respectifs dans leur pays, à la mobilisation et à la participation en ligne également d'autres jeunes.

Composé de 14 jeunes issus de 12 pays africains, ce comité ad hoc jeunesse a été appuyé par 04 autres jeunes qui, au regard de leur expérience probante et de leur appartenance à des organisations et des

réseaux de jeunesse bien établis, ont contribué et contribuent à la mobilisation et à l'engagement de leurs pairs avant, pendant et après la deuxième édition de la Biennale.

Les 118 jeunes qui ont été sélectionnés sont ressortissants de 49 pays d'Afrique et de 14 pays de la Diaspora. Au nombre de ces jeunes sélectionnés, 10 d'entre ont été sélectionnés pour participer en présentiel aux activités de la Biennale et être, à ce titre, les porte-voix de tous les autres.

AXE II – PARTICIPATION AUX ACTIVITES INSCRITES AU PROGRAMME DE LA BIENNALE (27 novembre – 02 décembre 2021)

1) Dialogue intergénérationnel

Sur le thème ***Diversité culturelle et patrimoniale de l'Afrique et de ses Diasporas : source de conflits ou terreau de paix ?***, le dialogue, qui se tient aujourd'hui, 27 novembre, voit la participation directe **en présentiel de 10 jeunes** ; et **en ligne de 118 jeunes** représentant 49 pays d'Afrique et 13 pays de la Diaspora.

2) Forums thématiques et de bonnes pratiques

Sur les 118 jeunes sélectionnés, 28 participeront directement en ligne aux 4 forums thématiques et de bonnes pratiques, et représenteront, à ce titre, tous les autres en rendant compte des contributions des différents groupes thématiques constitués par les jeunes, à cet effet.

1) Sessions de partenariat

Au nom de l'ensemble des 118 jeunes sélectionnés, 07 d'entre eux participeront aussi virtuellement aux quatre sessions de partenariat et contribueront ainsi à l'élaboration des Initiatives phares qui, entre autres, constitueront et faisant partie de la Feuille de route 2021- 2023.

Le travail des jeunes, suite au dialogue intergénérationnel, aux forums thématiques et aux sessions de partenariat, a conduit à l'adoption de déclarations de positionnement qui serviront de cadre à la conception, à la mise en œuvre et à la contribution à des projets conjoints.

En prenant appui sur le Mouvement panafricain pour la culture de la paix et la non-violence, que nous contribuerons à construire et à renforcer :

1) Thème 1 La contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable

Déclaration de positionnement : nous nous engageons à soutenir et encourager, dans les pays participants, la promotion et la conservation des arts africains et du patrimoine culturel, par l'usage des médias sociaux et par toutes les autres voies possibles

2) Thème 2 L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable

Déclaration de positionnement : Inspirés par l'héritage de Kofi Annan, selon lequel, « Sans progrès, il n'y a pas de paix et sans paix, il n'y a pas de progrès ».

Nous nous engageons à employer l'éducation et l'autonomisation des jeunes comme des moyens de promouvoir une culture de la paix et de la non-violence et d'assurer le développement durable de l'Afrique afin de jeter un pont dans la prévention des conflits par le biais de pratiques socio-économiques transformatrices.

3) Thème 3 L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités

Déclaration de positionnement : nous nous engageons à plaider dans nos pays pour l'inclusion des jeunes vulnérables vivant avec un handicap et des jeunes marginalisés, l'harmonisation du mode de vie des nouvelles générations avec les principes des valeurs endogènes de coexistence, la promotion et la vulgarisation de tous les instruments normatifs internationaux pertinents relatifs aux droits des femmes.

4) **Thème 4 Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix** **Déclaration de positionnement** : nous nous engageons à contribuer au renforcement de la gouvernance, de la protection et de la gestion durable des océans dans les pays en développement et sous-développés, ainsi que dans les petites îles, afin d'assurer une distribution et un partage équitables des ressources océaniques, en nous appuyant sur des programmes de sensibilisation et d'éducation du public et sur des politiques de recherche scientifique de pointe.

AXE III – CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DU MOUVEMENT PANAFRICAIN POUR UNE CULTURE DE LA PAIX PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE AFRICAINE POUR LA CULTURE DE LA PAIX (2019) ET LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2023

1) Créer des mouvements locaux et nationaux pour une culture de la paix et de la non-violence en vue du renforcement du Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence

Pour contribuer à l'objectif général de la Biennale de Luanda qui est de renforcer le **Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence**, conformément à l'appel à la création d'un « Mouvement continental et durable en faveur de la paix », contenu dans le « *Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique/Agissons pour la paix* », adopté en 2013, au Forum panafricain sur les « Sources et ressources pour une culture de la paix », les jeunes :

I. S'engagent et appellent les organisations, réseaux et initiatives dirigés par des jeunes et axés sur les jeunes à travailler ensemble pour :

- Former des mouvements panafricains multi-niveaux dirigés par des jeunes pour la culture de la paix, du niveau local au niveau international, en encourageant la collaboration en réseau, complémentaire et conjointe et le partage des connaissances entre les organisations.
- Promouvoir la création et l'expansion des environnements et des espaces existants où la jeunesse panafricaine peut vivre et embrasser ses héritages culturels diversifiés, contribuant ainsi à construire et à renforcer une perspective panafricaine transformatrice.
- Faciliter et améliorer le partage des connaissances, l'interaction et la coopération entre les institutions (en particulier les universités/établissements d'enseignement supérieur), les gouvernements et les organisations dirigées par des jeunes basées en Afrique et ailleurs en vue de réaliser les programmes régionaux et mondiaux de paix, de non-violence et de durabilité dans les 6 régions d'Afrique.

II. Engagent les partenaires potentiels et les parties prenantes à travailler ensemble pour :

- Plaider en faveur de la responsabilisation, de l'engagement continu et de l'implication de la société civile, des gouvernements et du secteur privé dans le maintien et le soutien des bonnes pratiques dans les 5 principales régions du continent et de sa diaspora.
- Mettre en place une plateforme permanente de la jeunesse qui renforce le dialogue interculturel et

interreligieux entre les jeunes des six régions africaines et contribue à l'enracinement de la coexistence pacifique et de la citoyenneté commune.

- Renforcer la capacité de la jeunesse panafricaine à promouvoir la culture de la paix, identifier et soutenir les initiatives et les meilleures pratiques des jeunes qui œuvrent à la mise en œuvre durable, individuelle et collective, des concepts de la culture de la paix, sensibiliser à l'importance de la promotion d'une culture de la paix et du respect mutuel dans les six régions africaines.

2) Continuer à développer des projets et initiatives concrets au niveau local, national et international pour mettre en œuvre la feuille de route 2021-2023.

Au titre de leur contribution à la Feuille de la route 2021-2023, les jeunes s'engagent également à mettre en œuvre, par des projets et des activités concrets, l'« *Engagement de la jeunesse africaine pour la culture de la paix* », adopté à l'issue du Forum des jeunes, organisé à la 1^{ère} édition de la Biennale de Luanda (2019), sous le thème général « Jeunesse et Culture de la paix ».

Cet engagement qui recense douze (12) engagements dont la mise en œuvre (à court, moyen et long terme) a été placée sous la coordination du *Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix* (PAYNCOP), avec l'appui de l'UNESCO et de l'UA.

En outre, les jeunes souhaitent qu'il soit aussi intégré dans la Feuille de route les projets suivants :

1) La tenue d'une « Conférence internationale sur le rôle de la jeunesse dans la culture, comme levier du vivre-ensemble et facteur d'automatisation économique des jeunes » ;

2) La création d'une « Plateforme panafricaine de dialogue culturel intergénérationnel et interconfessionnel pour la connaissance mutuelle des peuples et des cultures ».

ANNEXE 4 : Initiatives Phares

THÈME 1 INITIATIVE PHARE

« Contribution des Arts, de la Culture et du Patrimoine à la Paix »

1. Soutenir les Arts
2. Promouvoir la Culture
3. Sauvegarder le Patrimoine pour une paix durable en Afrique

<i>Titre</i>	Soutenir les arts, promouvoir la culture et sauvegarder le patrimoine pour une paix durable en Afrique
<i>Forum thématique et de bonnes pratiques</i>	Thème 1 : « Contribution des Arts, de la Culture et du Patrimoine à la Paix »
<i>Points focaux des bureaux régionaux de l'UNESCO</i>	Adele NIBONA (UNESCO Abuja) & Guiomar ALONSO (UNESCO Dakar)
<i>Champ d'application géographique</i>	Afrique
<i>Synopsis et objectif</i>	<p>Le thème « Contribution des Arts, de la Culture et du Patrimoine à la paix » fait écho, célèbre et accompagne celui de l'Union africaine pour l'année 2021 : « Arts, Culture et Patrimoine : Leviers pour Construire l'Afrique que nous voulons ». Il résonne avec l'aspiration 5 de l'Agenda 2063 et avec l'Année internationale de l'économie créative pour le développement durable 2021. Il explore les résultats récents sur la façon dont les arts, la culture et le patrimoine interagissent avec les conflits, la réconciliation et les efforts pour construire des sociétés plus pacifiques en Afrique. Il met également en lumière la façon dont les artistes, les professionnels des industries culturelles et créatives, les professionnels du patrimoine et les communautés locales contribuent à prévenir, atténuer et soutenir le rétablissement des effets des conflits, des inégalités et de la pandémie de COVID-19, contribuant ainsi à la paix.</p> <p>La culture contribue au développement durable, à l'intégration et à la paix de nombreuses manières : 1) par le biais d'activités économiques telles que les industries créatives (ICC), le tourisme durable, le patrimoine culturel et plus encore ; 2) en fournissant un ensemble de valeurs qui façonnent les actions et les comportements des individus et des communautés à différents niveaux de juridiction, et 3) par le biais du contexte physique et de l'histoire des différentes formes de patrimoine matériel et immatériel.</p> <p>Ce domaine thématique vise à explorer et à mettre en valeur la contribution de la culture par le biais de trois sous-thèmes correspondant aux domaines clés mis en évidence par le thème de l'année de l'UA.</p>

	<p>À travers ces trois sous-thèmes, liés au thème : « Soutenir les Arts, Promouvoir la Culture et Sauvegarder le Patrimoine pour parvenir à une paix durable », les partenaires actuels et potentiels de l'UNESCO, de l'Union africaine et des autorités angolaises auront l'occasion d'unir leurs forces pour soutenir les pays africains en : 1) répondant aux défis auxquels est confronté le continent en termes de patrimoine matériel et immatériel; 2) nourrissant les économies culturelles et créatives et ses acteurs - en particulier les femmes ; et 3) promouvant le panafricanisme à travers un nouveau récit positif pour l'Afrique.</p> <p>Cette initiative phare - et les actions entreprises dans le cadre de celle-ci - répond aux préoccupations soulevées par les divers acteurs et institutions qui composent le secteur des arts, de la culture et du patrimoine en Afrique, en répondant à leur appel urgent à intégrer la culture dans les plans de secours et de redressement du COVID-19. Ces initiatives reconnaîtront et soutiendront la nature spécifique du travail culturel et artistique et la valeur du patrimoine culturel et naturel. En outre, elles encourageront les pratiques innovantes et contribueront à l'élaboration de politiques partagées qui intègrent la culture dans les stratégies et les programmes de consolidation de la paix.</p>
--	---

<p><i>Axes d'intervention et théorie du changement</i></p>	<p>Axe 1 : Soutenir les arts</p>
	<p>Soutenir les artistes africains, les industries culturelles et créatives pour une reprise économique inclusive et durable</p>
	<p>Le secteur des arts et de la culture et les industries créatives en Afrique est parmi ceux les plus durement touchés par la pandémie, une crise qui coupe les revenus des individus, des entreprises et des organisations, en particulier dans le domaine des arts de la scène/du spectacle, de l'audiovisuel, du cinéma et des arts visuels. De plus, la transition numérique « forcée » crée de nouveaux défis, entravant en particulier la participation des femmes aux activités culturelles et de voir attribuer des revenus de plus en plus faibles pour les performances en ligne des artistes.</p> <p>Le thème de l'année de l'UA 2021 : « Arts, Culture et Patrimoine » reconnaît le rôle des industries culturelles et créatives (ICC) dans le développement socio-économique du continent africain, notamment par la création d'emplois - en particulier pour les jeunes - et l'inclusion sociale, et souligne que le contexte façonné par la pandémie de COVID-19 offre une occasion de revoir les priorités du continent et de contribuer à la construction de sociétés résilientes et inclusives inspirées par la philosophie Ubuntu : « Je suis parce que tu es ; tu es parce que je suis ». La contribution des artistes et des créateurs pour contrer la pandémie a été reconnue dans toute l'Afrique. En même temps, paradoxalement, la pandémie de COVID-19 a exacerbé la faiblesse et les lacunes structurelles des secteurs de la culture et de la création et a mis en évidence les conditions de travail précaires et vulnérables des artistes et autres acteurs de la culture. Le secteur de la culture ne doit pas être laissé de côté dans les plans de relance, car il s'agit d'un secteur économique à part entière qui requiert de l'attention, ainsi que d'un secteur qui contribue à donner un sens et un objectif à la crise. C'est pourquoi il sera essentiel de s'appuyer sur les réalisations ou les cadres politiques existants au niveau régional pour stimuler l'économie culturelle et créative.</p>

<p>Principaux résultats de l'axe 1 :</p> <p>1.1 Soutenir les artistes, les praticiens et les institutions des ICC en Afrique, y compris en investissant dans l'EFTP (enseignement et formation techniques et professionnels).</p> <p>1.2 Promouvoir l'égalité des sexes et soutenir les femmes dans les secteurs artistiques et culturels</p> <p>1.3 Renforcer la professionnalisation et la certification des programmes éducatifs dans le domaine de la culture et des arts, y compris l'enseignement technique et professionnel.</p>
--

<p>Axe 2 : Promouvoir la culture</p>
<p>Renouer avec l'histoire, les arts et les valeurs culturelles afin de promouvoir un nouveau récit pour l'Afrique.</p>
<p>L'intégration des cultures africaines et de l'histoire dans les programmes scolaires, ainsi que dans l'éducation et la sensibilisation aux musées, permet faire connaître l'histoire de l'Afrique et de promouvoir le panafricanisme, comme le montre l'initiative de l'UNESCO sur l'enseignement de l'histoire générale de l'Afrique (HGA). Pour créer ce nouveau récit, il est crucial de renforcer le lien entre culture et éducation, de s'appuyer sur la numérisation des contenus culturels, de fournir un accès en ligne à la culture et de promouvoir la diversité linguistique. Il faut également revisiter l'histoire de l'Afrique et changer le récit lorsqu'il s'agit du rôle des femmes dans l'histoire de l'Afrique ou partager de nouvelles preuves sur la façon dont l'histoire de l'Afrique a été écrite et conçue dans des milliers de manuscrits anciens rédigés dans des langues africaines.</p> <p>La recommandation de l'UNESCO de 2015 concernant la protection et la promotion des musées et des collections, leur diversité et leur rôle dans la société, souligne que les musées sont non seulement importants pour la préservation, la recherche, la communication et l'éducation, mais qu'ils contribuent également à la cohésion sociale et sont des lieux de débat. En ce sens, ils sont des lieux idéaux pour renouer avec l'histoire, les arts et les valeurs culturelles afin de promouvoir un nouveau récit pour l'Afrique, au niveau national, mais aussi régional et international. L'Afrique possède un patrimoine incroyablement riche, et de nouveaux musées ont ouvert sur le continent. Cependant, nombre d'entre eux sont encore sous-équipés. Si le nombre de musées dans le monde est estimé à 104 000, selon le rapport de l'UNESCO sur l'impact de Covid-19 sur les musées, moins de 1% d'entre eux sont situés en Afrique. En outre, en raison de la fracture numérique, seuls 5 % des musées africains ont pu fournir du contenu culturel en ligne pendant le confinement.</p> <p>Il reste beaucoup à faire, notamment pour favoriser un engagement plus large de la communauté du développement envers le secteur culturel. Le nouveau discours doit également permettre à l'Afrique de mieux se faire entendre dans le dialogue politique mondial, y compris au niveau des Nations unies, notamment en vue de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles (Mondiacult) qui se tiendra en septembre 2022. Il est également crucial de favoriser la ratification et la mise en œuvre de la Charte de la Renaissance africaine, afin d'encourager le développement et l'adaptation des politiques culturelles à différents niveaux juridiques.</p>
<p>Principaux résultats de l'axe 2 :</p>

- 2.1. Contribuer à l'intégration de la HGA dans l'éducation
- 2.2. Réaliser des projets et soutenir les créateurs et les intellectuels qui apportent un regard nouveau sur l'histoire du continent
- 2.3. Sauvegarder et valoriser les manuscrits anciens
- 2.4. Soutenir la nouvelle génération de musées en Afrique

Axe 3 : Sauvegarder le Patrimoine

Protéger et promouvoir le patrimoine culturel et naturel africain

Le patrimoine africain, sous ses diverses formes, joue un rôle important dans la promotion de la résilience car il constitue une source d'identité et de cohésion pour les communautés perturbées par les changements socio-économiques et environnementaux. Le patrimoine partagé est également un outil essentiel pour la consolidation de la paix pendant les conflits armés et les processus de rétablissement de la paix au cœur de certains des conflits contemporains sur le continent.

Néanmoins, un défi urgent est celui du flux constant d'objets du patrimoine africain qui quittent illicitement le sol africain, et le retour d'objets perdus depuis longtemps. Les troubles causés par les conflits en cours et la fermeture due au COVID-19 font prospérer le trafic illicite d'objets archéologiques et ethnographiques en provenance du Sahel, d'Afrique centrale et de nombreuses autres régions du continent. L'UNESCO a mis en place divers instruments pour lutter plus efficacement contre le trafic illicite et pour faciliter le retour et la restitution des biens culturels à leur pays d'origine. L'UNESCO continuera à soutenir les efforts des pays africains pour mieux former les professionnels nationaux et légiférer pour prévenir le trafic illicite de biens culturels. Un engagement au plus haut niveau pour mettre fin à la perte du patrimoine africain est urgent, tout comme l'évolution des discussions et des développements sur le retour et la restitution des biens culturels, conformément à l'aspiration 5 de l'Agenda 2063 et à l'objectif et à la cible 16.4 de l'Agenda 2030. La réalisation de ces programmes et engagements constitue une contribution importante à une culture de la paix.

La conservation du patrimoine naturel est un facteur essentiel de la paix. Le patrimoine naturel africain comprend certains des habitats sauvages et des paysages les plus emblématiques de la planète. Pourtant, en raison de la pandémie, nombre de ces parcs, réserves de biosphère et sites du patrimoine mondial sont fermés, les revenus pour la gestion des parcs sont réduits, les communautés et entreprises locales sont affectées négativement. La réduction des financements, les restrictions sur les opérations des agences de conservation et l'augmentation des menaces humaines sur la nature sont de nouveaux défis pour les efforts de conservation en Afrique. La protection du patrimoine naturel est essentielle pour le maintien de la paix, car il est étroitement lié aux systèmes de gestion traditionnels, aux systèmes de connaissances traditionnelles, aux modes de vie et aux identités culturelles qui sont menacés lorsque les ressources se raréfient et créent ainsi des tensions politiques, entraînant non seulement des problèmes environnementaux, mais aussi des déséquilibres démographiques, forçant les migrations et les déplacements et affectant les identités culturelles. En outre, afin de réduire le risque de futures pandémies, il est urgent de donner un nouvel élan à la réglementation des pratiques dangereuses en matière de commerce d'espèces sauvages, au développement de

	modèles de conservation plus résilients et à des approches largement répandues qui équilibrent les besoins des habitats humains et naturels.
--	--

	<p>Prévenir les conflits, réduire les risques et construire la paix par la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique</p> <p>Le patrimoine culturel immatériel, qui englobe les rituels, les pratiques, les traditions orales et les connaissances traditionnelles, est fondamental pour l'identité culturelle et la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives fondées sur le respect des droits de l'homme - notamment dans le cadre de la réforme de l'architecture de consolidation de la paix des Nations unies. Grâce à sa sauvegarde en Afrique, le patrimoine culturel immatériel peut permettre aux communautés, aux États et aux acteurs du développement de suivre des voies culturellement pertinentes vers la participation inclusive, la cohabitation pacifique, la prévention ou la résolution des conflits, ainsi que la sécurité et la consolidation de la paix durables.</p> <p>De nombreuses pratiques et expressions du patrimoine culturel immatériel en Afrique sont axées sur la consolidation de la paix et peuvent servir à rassembler les communautés autour de valeurs culturelles communes. La conservation du patrimoine immatériel permet un sentiment d'identité commune et de compréhension mutuelle et protège les droits culturels. La conservation et la promotion du patrimoine immatériel peuvent également aider les communautés à transcender et à aborder les différences basées sur le genre, la couleur, l'ethnicité, l'origine ou la classe, y compris parmi les communautés déplacées et marginalisées.</p> <p>Les activités de sauvegarde dans les situations post-conflit peuvent également rassembler différentes personnes autour d'un projet de reconstruction, favorisant la réconciliation entre et au sein des communautés. De plus, le maintien de l'emploi et de l'employabilité des jeunes est essentiel pour la prévention de l'extrémisme violent.</p> <p>En outre, en renforçant la cohésion sociale, le patrimoine culturel immatériel peut contribuer à la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles et au changement climatique, en soutenant les communautés dans leur capacité à réduire les risques, à répondre et à se remettre des différents types d'urgences auxquels le continent est confronté.</p>
--	--

Principaux résultats de l'axe 3 :

- 3.1. Protéger et promouvoir le patrimoine mondial en Afrique, notamment en développant les dossiers de nomination, le retrait de sites de la liste du patrimoine mondial en péril et le renforcement des capacités
- 3.2. Repenser le rôle du patrimoine dans le processus de renforcement de la paix et de la sécurité, en utilisant le patrimoine culturel comme l'un des principaux outils de médiation dans la prévention des conflits et l'amélioration de la sécurité ainsi que dans le relèvement post-conflit¹, et promouvoir la ratification de la Convention de l'UNESCO de 1954² et de ses deux Protocoles
- 3.3. Lutter contre le trafic illicite par le renforcement des capacités, en soutenant les mouvements de retour et la restitution des biens culturels et en promouvant la ratification de la Convention de l'UNESCO de 1970³
- 3.4. Valoriser, sauvegarder et intégrer la contribution des systèmes de connaissances traditionnels et les pratiques à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, à la réduction des catastrophes naturelles et à la protection de l'environnement, le risque et l'atténuation des effets du changement climatique et l'intégrer dans les politiques et les processus ainsi que des programmes d'éducation
- 3.5. Sensibiliser et promouvoir le rôle des autorités traditionnelles, des systèmes de gouvernance et des systèmes d'information, les alliances interethniques dans la prévention et la résolution des conflits
- 3.6. Promouvoir le rôle des femmes contre l'extrémisme violent et comme diplomatie préventive
- 3.7. Promouvoir l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans les programmes publics et les politiques en Afrique visant à rétablir la paix, à la réconciliation entre les parties et le rétablissement des communautés

¹ Cela pourrait se faire dans le cadre du nouveau programme thématique « Patrimoine pour la paix » lancé par le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé en décembre 2020 (décision 15 COM 6 § 5). La priorité sera donnée à la coopération Sud-Sud dans la région africaine dans le cadre de ce programme transversal et multidisciplinaire, qui vise à renforcer la protection des biens culturels dans les situations d'urgence et en temps de paix.

² [La Convention de La Haye de 1954 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé et ses deux protocoles \(1954 et 1999\)](#)

³ [La Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.](#)

THÈME 2 INITIATIVE PHARE

« *Autonomisation et participation des jeunes pour la paix et le développement durable* »

1. Autonomisation et participation citoyennes et politiques pour la cohésion sociale et la paix
2. Autonomisation et participation économiques pour le développement durable

<i>Titre</i>	Autonomisation et participation des jeunes pour la paix et le développement durable
<i>Forum thématique et de bonnes pratiques</i>	L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable
<i>UNESCO point focal</i>	Yvonne Matuturu, Bureau Régional de Yaoundé, Spécialiste de Programme en Sciences Sociales et Humaines et Coordinatrice pour l'Afrique centrale
<i>Zone géographique</i>	Afrique
<i>Synopsis et objectifs</i>	<p>En Afrique l'enrôlement des jeunes dans des mouvements de violence terroriste et extrémiste ou de violence socio-politique est en partie la conséquence d'une instrumentalisation (religieuse, communautaire ou politique). Cette instrumentalisation est, cependant, facilitée par le manque d'emploi, le chômage, la pauvreté et l'absence de repères sociaux et de perspectives. Les stratégies argumentaires de recrutement des groupes terroristes et extrémistes se présentent, entre autres, aux jeunes comme des solutions à leurs difficultés économiques.</p> <p>Toutefois, malgré les problèmes socio-économiques, de nombreux jeunes Africains ne choisissent pas la violence pour se faire entendre et revendiquer leur inclusion. Il y a plusieurs initiatives « <i>des jeunes femmes et hommes africains qui consacrent leur temps, leur énergie et leurs ressources à promouvoir diverses initiatives de paix et de sécurité aux niveaux communautaire, national, régional et continental.</i> »⁴ Entre autres, le <i>Partenariat national des enfants et des jeunes dans la consolidation de la paix</i>, qui utilise les arts afin de promouvoir la paix et la coexistence, au Nord-Kivu, en RDC. En RCA, la <i>Plateforme interconfessionnelle de la jeunesse centrafricaine</i> (PIJCA) contribue depuis longtemps à la promotion du dialogue pour mettre fin à la violence intercommunautaire. Dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent fondé sur la religion, au Nigeria, le <i>Centre pour l'égalité et l'équité</i>, propose des cours en ligne aux jeunes (de 18 à 29 ans) afin qu'ils s'engagent dans la promotion du dialogue interconfessionnel. Au Kenya, l'<i>Open Governance Institute</i>, renforce les capacités des jeunes afin qu'ils prennent part aux arbitrages budgétaires et aux décisions des gouvernements locaux et décentralisés. En Afrique du Sud, le <i>Mandela Institute for Development Studies</i> offre aux jeunes une éducation civique axée sur les élections et la gouvernance de façon à encourager une plus grande participation politique de la jeunesse.</p>

⁴ Une étude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et la sécurité en Afrique. Rapport d'experts indépendants commandé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, Juin 2020. Voir également l'article de Peter Biar Ajak, « La jeunesse africaine engagée pour la paix et la sécurité » (en ligne : <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-jeunesse-africaine-engagee-pour-la-paix-et-la-securite/>).

	Malheureusement la contribution positive et constructive des jeunes à la consolidation de la paix et au développement est malheureusement souvent ignorée ou sous-estimée par leurs gouvernements et leurs sociétés ⁵ .
Axe d'intervention et théorie du changement	Axe 1 : Autonomisation et participation citoyennes et politiques pour la cohésion sociale et la paix
	Face à la frustration que les jeunes manifestent à l'égard de la considération de leurs besoins par les politiques dans de nombreux pays du continent, cet axe vise à favoriser leur inclusion et leur participation, comme l'une des solutions essentielles dans l'atténuation des risques de marginalisation sociale, économique et politique et des risques de violences qui souvent en découlent.
	Résultats de l'axe 1 : 1.1 Engager les jeunes pour la démocratie, la paix et la sécurité 1.2 Exploiter le potentiel des jeux et du sport pour la santé, la cohésion sociale et la paix
	Axe 2 : Autonomisation et participation économiques pour le développement durable
	Il s'agit pour le présent projet d'encourager la participation politique et socio-économique des jeunes de façon à leur donner la possibilité non seulement de faire entendre leur voix, mais aussi d'être des véritables parties prenantes dans les choix qui engagent leur société respective. Impliquer les jeunes, c'est aussi tirer profit de leur capacité de créativité et d'innovation pour le développement d'ensemble des sociétés et des économies. Le présent projet entend contribuer à la mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • de l'article 17 de la Charte africaine de la jeunesse (CJA)⁶ ; • des résolutions 2250, 2419 et 2535 du Conseil de sécurité de l'ONU⁷ ; • de la <i>Feuille de route de l'UA sur tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse</i>⁸.
Résultats de l'axe 2 : 2.1 Renforcer les capacités des jeunes et de leurs organisations pour une participation à la gouvernance économique et publique 2.2 Construire des écosystèmes politiques et juridiques favorables au renforcement de l'autonomisation et de la participation économiques des jeunes	

⁵ *Etude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et la sécurité en Afrique*, commandée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine.

⁶ Article 17 reconnaît le « rôle important de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence » et invitant les Etats Parties à, entre autres, « renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale ».

⁷ « [...] les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation, et que l'importance démographique de la jeunesse actuelle est un atout qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique » ; et demandent « à tous les acteurs concernés d'envisager des moyens d'accroître la représentation inclusive des jeunes pour la prévention et le règlement des conflits, y compris lorsqu'ils négocient ou mettent en œuvre des accords de paix, afin d'y associer les jeunes et de tenir compte de leurs vues selon qu'il convient, sachant que la marginalisation de la jeunesse est préjudiciable à l'établissement d'une paix durable et à la lutte contre l'extrémisme violent en tant qu'élément précurseur du terrorisme ».

⁸ Adoptée, en 2016, en prévision de la proclamation de 2017, Année de la Jeunesse, cette feuille de route a identifié quatre piliers thématiques, à savoir : (i) Emploi et entrepreneuriat ; (ii) Éducation et développement des compétences ; (iii) Santé et bien-être ; (iv) Droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse.

*Partenaires associés
aux axes 1 et 2*

- Fonds de Consolidation de la Paix du Secrétaire général des Nations Unies (PBSO)
- Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA)
- YouthConnekt Africa (YCA) Hub
- Union européenne (UE)
- Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)
- Fondation OCP
- Programme des Nations unies pour les établissements (ONU Habitat)
- Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Confédération africaine des sports et jeux traditionnels
- Confédération africaine de football (CAF)
- ROTARY CLUB
- Banque africaine de développement (BAD)
- OCDE
- Fonds pour la paix et la stabilisation du gouvernement du Danemark
- Fondation W. K. Kellogg
- Fondation Tony Elumelu
- Fondation Western Union
- Fondation Ford

THÈME 3 INITIATIVE PHARE

« *L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités* »

1. Encourager les initiatives des femmes pour la résolution de la paix en Afrique
2. Diaspora et réduction des inégalités
3. Promouvoir les connaissances endogènes

<i>Titre</i>	L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités
<i>Forum thématique et de bonnes pratiques</i>	Thème 3 : « La contribution de l'Afrique et de ses diasporas à la résolution des conflits, des crises et des inégalités »
<i>Points focaux des bureaux régionaux de l'UNESCO</i>	Edmond MOUKALA (UNESCO Bamako) & Phinith CHANTALAGSY (UNESCO Harare)
<i>Champ d'application géographique</i>	Afrique, ALC
<i>Synopsis et objectif</i>	<p>Ces dernières années, l'Afrique a connu des niveaux de croissance économique et de bien-être plus élevés, mais l'insécurité, l'aggravation des inégalités dans différents aspects de la vie, les catastrophes naturelles et d'origine humaine persistent dans de nombreuses régions du continent. Alors que de nombreux pays du continent bénéficient et participent activement à la mondialisation des économies, à la modernisation des sociétés et des normes, ainsi qu'au développement et à la diffusion des nouvelles TIC, la pauvreté et l'injustice sociale continuent de toucher les populations. Cela crée un mécontentement au sein des communautés, en particulier des groupes marginalisés, une méfiance entre les gens et leurs institutions gouvernementales, ce qui constitue un obstacle important à la réalisation de l'Agenda 2030. La pandémie actuelle de COVID-19, ainsi que les divers impacts du changement climatique ont également creusé les fossés sociaux entre les nantis et les démunis. Cela est dû en partie aux limites préexistantes des cadres institutionnels et de gouvernance qui ont entravé les réponses nationales à ces crises. Selon l'Institut pour l'économie et la paix, d'ici 2050, le changement climatique pourrait créer jusqu'à 86 millions de migrants supplémentaires en Afrique subsaharienne. ⁹</p> <p>Ces problèmes représentent des défis majeurs pour la paix et le développement en Afrique. En outre, les tensions nationales et ethniques, ainsi que les politiques identitaires et les idées qui visent à l'exclusion de la citoyenneté continuent d'influencer les politiques économiques et sociales dans de nombreuses régions du continent. Un nombre croissant de groupes pratiquent de plus en plus la discrimination à l'égard des autres en raison de différences d'origine, de race, d'ethnie, de sexe et de capacités physiques. En Afrique de l'Ouest, notamment dans la région du Liptako-Gourma, l'insécurité, les inégalités sociales et économiques ont atteint un niveau de crise. L'instabilité de cette région dépend également de la crise multidimensionnelle que connaît le Mali depuis 2012, déclenchée par différents groupes armés dans le nord du pays.</p>

⁹ https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2020/10/GPI_2020_web.pdf

*Axes
d'intervention
et théorie du
changement*

Axe 1 : Encourager les initiatives des femmes pour la résolution de la paix en Afrique

Soutenir les artistes africains, les industries culturelles et créatives pour une reprise économique inclusive et durable

Dans l'ensemble du monde développé et en développement, les conflits constituent une menace constante pour le bien-être psychologique et physique. De nombreux aspects de la guerre affectent les femmes et les filles de manière disproportionnée. Les femmes pauvres et leurs enfants perdent des services de santé, de logement, d'éducation et d'aide sociale en raison des conflits. Afin de réduire ces conséquences négatives, une plus grande inclusion et représentation des femmes dans les initiatives post-conflit peut renforcer leur rôle dans les efforts de rétablissement de la paix et de reconstruction post-conflit.

L'Union africaine (UA) plaide en faveur d'une participation et d'un leadership significatifs des femmes et de leurs efforts pour faire taire les armes, renforcer la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'État de droit en vue d'une Afrique pacifique et sûre, comme le prévoit l'Agenda 2063. En reconnaissance des femmes africaines qui ont fait progresser de manière exceptionnelle le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité en Afrique, l'Union africaine et les Nations unies publieront un livre commémoratif pour célébrer la contribution des femmes à la réalisation de l'aspiration 4 de l'Agenda 2063, et dans le cadre des activités du 20^{ème} anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

Principaux résultats de l'axe 1 :

- 1.1. Renforcer les efforts du gouvernement sur les femmes, la paix et la sécurité
- 1.2. Faire participer les femmes en tant qu'ambassadrices de la paix pour une paix plus durable et positive
- 1.3. Encourager davantage de nominations de femmes dans les programmes de maintien de la paix en Afrique

Partenaires clés de l'axe 1 :

- UA
- CER
- Femmes Africa Solidarité (FAS)
- Organisations de femmes et ONU-Femmes
- Ministère des Relations Internationales et de la Coopération en Namibie
- Ministère de l'Égalité des Genres et du Bien-être de l'Enfant en Namibie
- Ministère des Affaires Intérieures, de l'Immigration, de la Sûreté et de la Sécurité en Namibie
- Ministère de la défense et des affaires des anciens combattants en Namibie
- PNUD
- UNESCO

Axe 2 : Diaspora et réduction des inégalités

La réduction des inégalités en vue d'un développement durable est un défi majeur pour les pays en développement. Pour bien comprendre l'évolution des inégalités, il faut d'abord analyser les écarts de niveau de vie entre les pays et au sein d'un même pays.

La diaspora des pays en développement peut être un moteur de développement pour leur pays d'origine, grâce aux investissements, à l'innovation, aux connaissances et aux transferts de technologie. L'article 3 du Protocole portant amendement de l'Acte constitutif de l'Union africaine reconnaît le rôle important que doit jouer la diaspora africaine dans le développement du continent et dispose que l'Union « invite et encourage la diaspora, comme partie importante de notre continent, à participer pleinement à la construction de l'Union africaine ».

Principaux résultats de l'axe 2 :

- 2.1. Mobiliser les compétences de la diaspora pour développer de meilleures opportunités pour les jeunes
- 2.2. Améliorer l'emploi des jeunes grâce à la contribution de la diaspora
- 2.3. Renforcer la performance des institutions de formation professionnelle

Partenaires clés de l'axe 2 :

- Siège de l'UNESCO
- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle du Mali
- Bureau régional de l'UNFPA à Dakar et son bureau national au Mali
- Bureau régional de l'OIM à Dakar, et son bureau national au Mali
- Ambassade de la République populaire de Chine
- MINUSMA, Système des Nations Unies au Mali
- Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC)
- Gouvernements de la sous-région, CEEAC, UNOCA, OIF, BAD et UE
- Gouvernement, organisations de femmes handicapées, PNUD et FNUAP
- UA, HCDH, UNESCO, autres agences des Nations unies, UE, Alliance africaine pour l'albinisme et diverses associations de PWA

Axe 3 : Promouvoir les connaissances endogènes pour le maintien et la consolidation de la paix

Valoriser les contributions positives de la culture africaine dans la consolidation de la paix et le développement

En Afrique, de nombreuses traditions autochtones de construction de la paix soulignent l'importance de la solidarité sociale.

La charte KURUKAN FUGA en Afrique de l'Ouest est un exemple de mécanisme de gouvernance endogène pour la prévention des conflits, et la philosophie « UBUNTU », suivie par les communautés d'Afrique orientale, centrale et australe, promeut l'interdépendance de tous les êtres humains. La tradition des Nations Unies en matière de consolidation de la paix a été étendue et adaptée aux circonstances et aux exigences des situations post-conflit en Afrique. Selon le CODESRIA, la connaissance endogène des alliances à plaisanterie peut être utilisée comme levier pour la construction et la consolidation de la paix.

Principaux résultats de l'axe 3 :

- 3.1. Promouvoir le rôle des approches autochtones de la consolidation de la paix dans la reconstruction post-conflit en Afrique
- 3.2. Renforcer la participation du public au processus de consolidation de la paix
- 3.3 Renforcer les structures autochtones de paix et garantir l'intégrité territoriale

Partenaires clés de l'axe 3 :

- Ministères de la culture, de l'administration, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Commissions nationales de l'UNESCO ; Chaires UNESCO ; Universités ; Institutions spécialisées
- Programme afro-américain et Chaire UNESCO pour le dialogue interculturel de la Casa de las Americas, Commission José Antonio Aponte pour la lutte contre le racisme, Fondation Nicolas Guillen, Comité national de la Route de l'esclave, Chaire Nelson Mandela, Faculté latino-américaine de sciences sociales FLACSO Cuba
- OSG-AUC, ESTI, Département Jeunesse et Genre, IPSS, IPATC

THEME 4 INITIATIVE PHARE

“Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix”

1. Développement des capacités pour la révolution de la connaissance de l’océan en Afrique
2. Explorer de nouvelles opportunités pour le développement durable des océans
3. L’océan et la résilience climatique dans les petits États insulaires en développement (PEID)

<i>Titre</i>	Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix
<i>Points focaux des bureaux régionaux de l'UNESCO</i>	Mika Odido (UNESCO Nairobi) & Paul Hector (UNESCO Le Caire)
<i>Champ d'application géographique</i>	Afrique
<i>Synopsis et objectif</i>	<p>La société dépend aujourd'hui de l'océan plus que jamais. Il s'agit d'une source vitale d'alimentation, qui soutient directement les moyens de subsistance d'environ 500 millions de personnes, notamment dans les pays les plus pauvres. Les économies océaniques comptent parmi celles qui connaissent la croissance la plus rapide et qui sont les plus prometteuses au monde. Elles apportent des avantages à de nombreux secteurs de grande valeur économique, tels que la pêche, les transports, les biotechnologies, la production d'énergie, l'exploration des ressources des fonds marins, le tourisme et bien d'autres encore.</p> <p>Les océans sont confrontés à de multiples facteurs de stress environnementaux (changement climatique, pollution marine, acidification des océans) engendrés par ces activités humaines et entraînant la disparition d'espèces marines et la dégradation des environnements marins et côtiers. Comme indiqué dans la première évaluation mondiale des océans, nous assistons à un cycle de déclin de la santé des océans, avec des changements et des pertes dans la structure et la fonction de l'océan qui remettent en cause les avantages tirés des systèmes marins. Au cours des prochaines décennies, le changement climatique, la croissance de la population mondiale et l'augmentation des facteurs de stress environnementaux auront des répercussions importantes, sur la sécurité alimentaire et le bien-être humain.</p> <p>Il est urgent d'élaborer des stratégies d'adaptation et des réponses politiques fondées sur des données scientifiques au changement planétaire.</p> <p>Cela est particulièrement vrai pour l'Afrique, où les océans représentent une énorme opportunité de croissance économique (bleue) et d'emploi. Nous devons en tirer parti, maximiser les avantages et minimiser les défis auxquels les côtes du continent (plus de 30 500 km) sont actuellement confrontées. En effet, avec 38 pays côtiers sur 54 États africains et 90 % des importations et exportations régionales réalisées par voie maritime, les océans sont essentiels au développement durable de l'Afrique.</p> <p>Les opportunités et les défis soulignés ci-dessus deviennent souvent une source de tensions et de conflits, au niveau local, régional et géopolitique, sur la gouvernance et la sécurité des océans,</p>

	<p>y compris la piraterie, la délimitation des frontières océaniques et le partage des ressources transfrontalières. Cela souligne la nécessité d'accélérer le dialogue intra- et interrégional sur la Culture de la paix et de la non-violence sur le continent africain.</p> <p>La Décennie des Nations unies pour l'océanologie au service du développement durable (2021-2030) offre une plateforme appropriée pour ce programme phare, afin de structurer et de stimuler les efforts scientifiques par le biais d'un cadre mondial de recherche et d'investissement visant à combler les lacunes en matière de connaissances et à explorer des interventions plus durables pour exploiter le potentiel des océans en faveur du développement durable et de la paix en Afrique.</p>
<p><i>Axes d'intervention et théorie du changement</i></p>	<p>Axis 1 : Développement des capacités pour la révolution de la connaissance de l'océan en Afrique</p>
	<p>Améliorer les infrastructures et les installations de recherche, assurer la formation du personnel scientifique et technique, et traduire l'océanographie en politiques.</p>
	<p>L'atelier consultatif régional sur la Décennie des Nations unies pour l'océanologie au service du développement durable en Afrique et dans les États insulaires adjacents (27-29 janvier 2020, Nairobi, Kenya) et l'atelier virtuel intitulé « Co-concevoir les sciences océaniques dont nous avons besoin pour l'Afrique » (3 novembre 2020) ont offert une occasion cruciale de co-concevoir des stratégies et des actions de recherche axées sur les missions, conformément à l'Agenda 2030 et aux initiatives continentales et régionales telles que l'Agenda 2063 de l'Union africaine : « L'Afrique que nous voulons » et la stratégie maritime intégrée de l'Afrique pour 2050 (2050 AIMS).</p> <p>Le développement des capacités a été identifié comme une priorité, en particulier l'amélioration des infrastructures et des installations de recherche, la formation du personnel scientifique et technique, ainsi que la traduction de la science en politique.</p>
	<p>Principaux résultats de l'axe 1 :</p> <p>1.1. Les pôles d'innovation océanique établis dans les universités améliorent la qualité et la quantité des produits de la recherche en sciences océaniques et marines ayant des applications sociétales.</p> <p>1.2. Une intégration plus forte des sciences et un investissement plus important dans les systèmes d'observation des océans avec une interface science-politique améliorée pour une gouvernance durable des océans en Afrique.</p> <p>1.3. Des programmes ciblés d'alphabétisation océanique, de développement des compétences et de mentorat permettent aux jeunes Africains de s'insérer sur le marché du travail et de créer de nouvelles opportunités d'emploi.</p> <p>Partenaires clés de l'axe 1 : Réseaux de l'UNESCO (bureaux hors siège, chaires, NATCOMS, ASPnet, etc.), UA, universités, PNUE, Association des sciences marines de l'océan Indien occidental, Commission du courant de Benguela, CORDIO, Réseau panafricain de la jeunesse pour une culture de la paix ; YouthConnekt Africa Hub, Institut d'études sur la paix et la sécurité ; projet Indentured Labor Route, Youth Climate Change Action (YOUCAN)</p>

Axe 2 : Explorer de nouvelles opportunités pour le développement durable des océans

Investir dans le tourisme côtier et le patrimoine sous-marin, et promouvoir la gestion des déchets.

De nombreux sites témoignant d'événements historiques importants, de batailles, de la traite des esclaves, de catastrophes naturelles et de révolutions se trouvent au fond des océans, des rivières et des lacs. Le patrimoine culturel subaquatique (PCS) peut révéler des aspects de l'histoire qui ne sont pas encore connus ou qui n'ont pas été pris en compte dans les documents écrits. L'eau ayant été utilisée depuis le début de la civilisation comme moyen de relier différents mondes, les vestiges que l'on trouve dans les fonds marins témoignent du dialogue et des interactions culturelles depuis les débuts de l'humanité. La conservation et l'accessibilité des sites du patrimoine culturel subaquatique peuvent générer des revenus : les sites peuvent devenir des attractions touristiques pour les personnes intéressées par la plongée et les activités subaquatiques. Les communautés peuvent bénéficier d'avantages à long terme grâce au tourisme durable et aux industries culturelles, et les musées maritimes peuvent devenir une source de revenus, d'inspiration, de recherche et une destination touristique.

Principaux résultats de l'axe 2 :

2.1. Développement de l'expertise en matière de gestion et de recherche sur le patrimoine culturel subaquatique en Afrique

2.2. Le tourisme côtier et le patrimoine culturel subaquatique mis en valeur pour le développement durable en Afrique

2.3. Engagement de la communauté dans la conservation et la protection du patrimoine culturel subaquatique, y compris dans la gestion des déchets

Partenaires clés de l'axe 2 :

Chaire UNESCO sur l'UCH au Centre d'archéologie maritime et l'UCH à l'université d'Alexandrie ; Fondation Mohamed VI de l'Environnement ; Fondation Surfrider; Musées nationaux du Kenya ; Flanders UNESCO Science in Trust Funds, UICN, Bureau régional pour la culture LAC, CNCU, CITMA, CNPC, CNAP, SNAP, Flora y Fauna, CUBASUB, Agence du patrimoine culturel du ministère de l'éducation, de la culture et des sciences des Pays-Bas, etc

Axe 3 : L'océan et la résilience climatique dans les petits États insulaires en développement (PEID)

Renforcer la résilience et l'adaptation au climat des PEID

Dans le cadre de nos efforts pour réaliser l'Agenda 2063, « L'Afrique que nous voulons » et l'Agenda 2030 pour les PEID méritent une attention particulière. Les PEID sont confrontés à de nombreux défis en raison de leur héritage géographique, biologique et historique unique, ainsi que de leurs caractéristiques sociales et économiques. Ces défis comprennent la petite taille, les niveaux élevés de déplacement de la population, la vulnérabilité aux catastrophes

naturelles et d'origine humaine et la forte exposition aux fluctuations économiques et aux circonstances géopolitiques qui entravent la capacité des PEID à mettre en œuvre les objectifs de développement nationaux.

Le contexte de la Décennie des Nations unies pour l'océanologie au service du développement durable (2021-2030) et la Biennale de Luanda pour une culture de la paix, offrent le cadre pour explorer les différents défis auxquels sont confrontés les PEID, du point de vue des sciences sociales, notamment à travers le prisme de la Déclaration de l'UNESCO sur les principes éthiques en rapport avec le changement climatique (2017). La voie de la SAMOA pour le développement durable des PEID et le plan d'action de l'UNESCO pour les PEID offrent également un cadre pour aborder les questions prioritaires pour les PEID.

Principaux résultats de l'axe 3 :

3.1. Analyse des principes éthiques liés au changement climatique dans les PIED

3.2. Recherche, renforcement des capacités et production de connaissances sur la vulnérabilité au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes dans les PEID

3.3. Mettre en valeur l'innovation, la créativité et l'engagement des jeunes en tant qu'acteurs du changement pour les PIED

3.4. Publication sur la résilience climatique dans certains PEID africains

Partenaires clés de l'axe 3 :

Les réseaux de l'UNESCO (bureaux hors siège, chaires, NATCOMS, ASPnet, etc.), les universités, l'Association des sciences marines de l'océan Indien occidental, le Réseau panafricain de la jeunesse pour une culture de la paix ; YouthConnekt Africa Hub, l'Institut d'études sur la paix et la sécurité ; le projet Indentured Labor Route, Youth Climate Change Action (YOUCAN), etc.

ANNEXE 5 : Déclaration des CER

DECLARATION CONJOINTE DES HAUTS REPRÉSENTANTS DES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES SUR LA CULTURE DE LA PAIX ET DE LA NON-VIOLENCE

Nous, représentants des Communauté Économiques Régionales (CER), piliers de l'Union Africaine (UA) ;

1. **Rappelant** l'adhésion des États du continent africain à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine intitulé « l'Afrique que nous voulons » et à l'Agenda 2030 des Nations Unies ;

2. **Considérant** la Décision 558/XXIV, adoptée, en 2015, lors de la 24^{ème} session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine instituant la Biennale de Luanda et demandant à la Commission de l'Union africaine (CUA) d'œuvrer à son organisation en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République de l'Angola ;

3. **Considérant** la Décision 1265 (XXXVIII) adoptée, en février 2021, lors de la 38^{ème} session de la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine (UA), par laquelle elle « instruit la Commission de l'Union africaine à travailler avec le Gouvernement de l'Angola pour créer les conditions pour le deuxième Forum panafricain pour la culture de la paix - la Biennale de Luanda. »

4. **Considérant** l'opportunité majeure de célébrer le thème de l'année 2021 pour l'Union africaine, « Arts, culture et patrimoine : leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons » et de prolonger, au cours de cette même année, le thème de l'année 2020, « Faire taire les armes en Afrique » ; destinée à apporter des réponses africaines aux transformations affectant les économies et les sociétés du continent ;

5. **Considérant** le « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique/Agissons pour la paix » adopté en mars 2013 à Luanda, Angola, lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » ;

6. **Considérant** que l'insuffisance d'impacts socioéconomiques des différents programmes régionaux pour établir et maintenir la paix et la sécurité au sein des différents espaces régionaux de l'Union africaine pourrait être justifiée entre autres par l'absence d'un schéma institutionnel, organisationnel inclusif de partenariat et de gouvernance formel, bien défini et invariable, clarifiant et précisant les rôles des intervenants dans la mise en œuvre de la majorité desdits projets, programmes et résolutions ;

7. **Considérant** le Rapport mondial 2020 sur les sciences océaniques et la Décision de l'Organisation des Nations Unies qui a proclamé les années 2021 à 2030 Décennie des Sciences Océaniques au service du développement durable ;

8. **Considérant** le Décret Présidentiel 164/20 du 16 novembre 2020, par lequel le Président de la République d'Angola a pris des dispositions pour la mise en place des conditions pour la réalisation de cette deuxième édition de la Biennale de Luanda en coopération avec l'UNESCO

et l'Union africaine, notamment par la création d'une Commission multisectorielle et d'un Comité national de gestion de la Biennale ;

9. **Tenant compte** des buts et des objectifs de la « Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique (2014-2021) », destinée à apporter des réponses africaines aux transformations affectant les économies et les sociétés du continent ;

10. **Soucieux** d'œuvrer à une appropriation et une mise en œuvre individuelles et collectives quotidiennes et durables, sur le continent, du concept de culture de la paix qui consiste « en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance, la solidarité, y compris le respect de l'égalité des sexes, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société. »

En conséquence,

11. **Prenons acte** de l'adhésion de la Commission de la CEEAC au sein du Comité d'organisation de la Biennale de Luanda, au travers du Protocole d'Accord signé entre la Commission de la CEEAC, le Gouvernement de la République d'Angola et l'UNESCO ;

12. **Prenons également acte** du rôle, de la responsabilité et du devoir d'engagement des Communautés Économiques Régionales (CER) dans le processus de pérennisation de la culture de la paix et de la non-violence ainsi que la mise en œuvre de projets, programmes et de résolutions pour « Faire taire les armes en Afrique » d'ici 2030 et apporter des réponses africaines aux transformations affectant les économies et les sociétés du continent ;

13. **Demandons** au Comité de pilotage de la Biennale de Luanda d'accueillir toutes les Communautés Économiques Régionales en tant que membres, pour faciliter leur implication dans la mise en œuvre des plans d'action des futures éditions de la Biennale de la culture de la paix et de la non-violence ;

14. **Saluons** le choix des thèmes retenus pour cette deuxième édition de la Biennale de Luanda et notons l'urgence d'établir des synergies et un cadre d'action commun pour exploiter le potentiel des économies bleue et verte et pleinement tirer profit du potentiel incalculable que nous offre le secteur pour réaliser l'intégralité du programme de développement durable ;

15. **Convenons** de la nécessité d'établir un dialogue politique régional pérenne entre l'Union Africaine, l'UNESCO, le Gouvernement de l'Angola et les Communautés Économiques Régionales ; à engager dans les meilleurs délais pour la préparation du format des éditions suivantes ;

16. **Saluons** l'engagement de la Commission de la CEEAC auprès du comité de pilotage à définir un cadre institutionnel de gouvernance continentale de la Biennale et Demandons au comité de pilotage de tout mettre en œuvre pour l'élaboration d'un document cadre sur la constitution d'une Alliance des partenaires pour apporter leur soutien à la mise en œuvre d'initiatives phares ;

17. **Appelons** l'ensemble des bailleurs de fonds et investisseurs privés à apporter leur soutien à la mise en œuvre d'initiatives phares ;

18. **Saluons** et soutenons pleinement les efforts continus déployés par le Comité d'organisation dans la mise en œuvre des activités nécessaires à la préparation de la tenue de la prochaine édition de la Biennale de Luanda ;

19. **Réitérons** nos remerciements à l'UNESCO pour les appuis constants et multiformes au processus d'intégration régionale en Afrique à travers notamment différents programmes indicatifs régionaux et nationaux et l'exhortons à poursuivre ses efforts pour valoriser les spécificités et les priorités de la région Afrique dans le processus de programmation régionale ;

20. **Réitérons** de même nos remerciements à l'Union Africaine, organisation faitière, et saluons la collaboration renforcée entre les Communautés Économiques Régionales et les États membres pour l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063 ;

21. **Exprimons** notre gratitude renouvelée à l'égard du peuple angolais, de la République d'Angola et de Son Chef d'État, pour cette initiative qui fera, nous l'espérons, de Luanda un pôle mondial de la culture de la paix et de la non-violence.

JOINT DECLARATION OF HIGH REPRESENTATIVES OF REGIONAL ECONOMIC COMMUNITIES ON THE CULTURE OF PEACE AND OF NON-VIOLENCE

We, representatives of Regional Economic Communities (REC), pillars of the African Union (AU);

1. **Acknowledging** the States of the African continent's adherence to the 2063 Agenda of the African Union titled "The Africa We Want" and to the 2030 Agenda of the United Nations;

2. **Considering** the 558/XXIV Decision, adopted, in 2015, during the 24th session of the African Union Assembly of Heads of State and Government that established the Biennale of Luanda and asked to the African Union Commission (AUC) to act to its organization in consultation with UNESCO and the Government of the Republic of Angola;

3. **Considering** the 1265 (XXXVIII) Decision adopted, in February 2021, during the 38th session of the African Union (AU) Assembly of Heads of State and Government, through which it "instructs the African Union Commission to work with the Government of Angola to create conditions for the second panafrican Forum for the culture of peace – the Biennale of Luanda."

4. **Considering** the major opportunity to celebrate the of the year 2021 for the African Union, "Arts, Culture and Heritage: Levers for Building the Africa We Want" and to extend, throughout this same year, the theme of the year 2020, "Silencing the guns in Africa"; destined to bring African responses to transformations affecting the continent's economies and societies;

5. **Considering** the Action Plan in favour of a culture of peace in Africa/Let us act for peace" adopted in March 2013 in Luanda (Angola), during the panafrican Forum "Sources and resources for a culture of peace";

6. **Considering** that, among other things, the absence of and institutional, organizational inclusive of partnership and of formal governance, well defined and invariable, clarifying and precisising the participants's roles in the creation of said projects, programs and resolutions could justify the lack of socioeconomic impacts of different regional programs to establish and maintain peace and security at the heart of different regional spaces of the African Union;

7. **Considering** the 2020 global report on oceanic sciences and the Decision of the United Nations Organization that proclaimed the years 2021-2030 the Decade of Oceanic Sciences at the service of sustainable development;

8. **Considering** the Presidential Decree 164/20 of November 16, 2020, through which the President of the Republic of Angola took dispositions for the establishment of conditions for the realisation of this second edition of the Biennale of Luanda in cooperation with UNESCO and the African Union, particularly through the creation of a multisectoral Commission and a national Committee of gestion of the Biennale.

9. **Taking into account** the goals and objectives of the "Operational Strategy of UNESCO for Priority Africa (2014-2021)", destined to bring African responses to transformations that affect economies and societies of the continent;

10. **Anxious** to act to the daily and sustainable, individual and collective appropriation and establishment, on the continent, of the concept of culture of peace that consists in "values, attitudes and behaviours that reflect and inspire social interaction and sharing based on the principles of freedom, justice and democracy, all human rights, tolerance and solidarity, that reject violence and endeavour to prevent conflicts by tackling their root causes to solve

problems through dialogue and negotiation and that guarantee the full exercise of all rights and the means to participate fully in the development process of their society”

Therefore,

11. **Take cognizance** of the adherence of the Commission of ECCAS to the Biennale of Luanda’s Committee of organization, through the Agreement Protocol signed between the Commission of ECCAS, the Angolan Government and UNESCO;

12. **Also take cognizance** of the role, responsibility, and duty to commit of the Regional Economic Communities (REC) in the process of perpetuation of the culture of peace and of non-violence as well as the implementation of projects, programs, and resolutions to “Silence the guns in Africa” by 2030 and to bring African responses to transformations affecting the continent’s economies and societies;

13. **Ask** the steering Committee of the Biennale of Luanda to welcome the Rec as members, to facilitate their implication in the establishment of action plans of future editions of the Biennale of the culture of peace and of non-violence;

14. **Salute** the choice of retained themes for this second edition of the Biennale of Luanda and note the emergency to establish synergies and a common action frame to exploit the potential of blue and green economies and to fully make profit of the immeasurable potential the sector offers us to realize the integrality of the program of sustainable development;

15. **Convene** of the necessity to establish a sustainable political regional dialogue between the African Union, UNESCO, the Government of Angola, and the REC to engage in the best delays, to prepare the format of the following editions;

16. Salute the commitment of the Commission of ECCAS to the steering committee to define an institutional frame of continental governance to elaborate a frame document on the building of an Alliance of partners to bring their support to the creation of leading initiatives;

17. **Call** the ensemble of backers and private investors to bring their support to the creation of leading initiatives;

18. **Salute** and fully support the continuous efforts deployed by the Organization Committee in the creation of activities necessary to prepare the next edition of the Biennale of Luanda that will be held;

19. **Reiterate** our thanks to UNESCO for the constant supports of different forms to the process of regional integration in Africa through notably several indicative regional and national programs and exhort them to follow up on their efforts to value the specificities and priorities of the African region in the process of regional programme;

20. **Reiterate** as well our thanks to the African Union, ridge organization, and salute the reinforced collaboration between the REC and the Member States to reach the goals of the 2063 Agenda;

21. **Express** our renewed gratitude to the Angolan people, the Republic of Angola, and its Head of State, for this initiative that will, we hope, make of Luanda a global centre of the culture of peace and of non-violence.

Done at Libreville, on August, 13th, 2021

DECLARACION CONJUNTA DE LOS ALTOS REPRESENTANTES DE LAS COMUNIDADES ECONOMICAS REGIONALES SOBRE LA CULTURA DE LA PAZ Y DE LA NO-VIOLENCIA

Nosotros, representantes de las Comunidades Económicas Regionales (CER), pilares de la Unión Africana;

- **Recordando** la adhesión de los Estados del continente africano a la Agenda 2063 de la Unión Africana titulada “La África que Queremos” y a la Agenda 2030 de las Naciones Unidas;

CONSIDERANDO

- Que la Decisión 558/XXIV, adoptada en 2015 durante la 24ª sesión de la Conferencia de Jefes de Estado y de Gobierno de la Unión Africana (UA) que constituye la Bienal de Luanda y que solicita a la Comisión de la Unión Africana (CUA) que trabaje en su organización conjuntamente con la UNESCO y el Gobierno de la República de Angola;
- Que la Decisión 1265 (XXXVIII) adoptada en febrero 2021 durante la 38ª sesión de la Conferencia de Jefes de Estado y de Gobierno de la Unión Africana (UA) por la cual “instruye a la Comisión de la Unión Africana a trabajar con el gobierno de Angola para crear las condiciones para el segundo Fórum panafricano para la cultura de la paz – la Bienal de Luanda.”
- Que la mejor oportunidad de celebrar el tema del año 2021 para la Unión Africana, “Artes, cultura y patrimonios: apalancamientos para la edificación de la África que queremos” y de prolongar, durante el mismo año, el tema del año 2020, “Silenciar las armas en África”; destinada a llevar respuestas africanas a las transformaciones que afectan las economías y las sociedades del continente;
- El “Plano de acción a favor de una cultura de la paz en África/Actuamos para la paz” adoptado en marzo del año 2013 en Luanda, Angola, durante el Fórum panafricano “Motivos y recursos para una cultura de la paz”;
- Que la insuficiencia de impactos socioeconómicos de los diferentes programas regionales para establecer y mantener la paz y la seguridad al seno de diferentes espacios regionales de la Unión Africana podría ser justificada entre otros por la ausencia de un esquema institucional, organizacional inclusivo de cooperación y de gobernanza concisa, bien definida e inmutable, que clarifique y aclare los papeles de los participantes en la implementación de la mayoría de estos proyectos, programas y resoluciones;
- El Reporte mundial del año 2020 sobre las ciencias oceánicas y la Decisión de la Organización de las Naciones Unidas que proclamó los años 2021-2030 la década de las Ciencias Oceánicas al servicio del desarrollo sustentable;
- El Decreto Presidencial 164/20 del 16 de noviembre de 2020, por el cual el Presidente de la República de Angola tomó acciones para implementar condiciones a favor de la realización de esta segunda edición de la Bienal de Luanda en cooperación con la UNESCO y la Unión Africana, particularmente por la creación de una Comisión multisectorial y de un Comité nacional de gestión de la Bienal;

Y

- **Teniendo en cuenta** las metas y los objetivos de la “Estrategia operacional de la UNESCO para la Prioridad África (2014-2021)”, destinada a llevar respuestas africanas a las transformaciones que afectan las economías y sociedades del continente;
- **Preocupado** por actuar en favor de la apropiación y la implementación individuales y colectivas diarias y sostenibles, en el continente, del concepto de cultura de la paz que consiste “en

valores, actitudes y conductas que plasman y suscitan interacciones e intercambios sociales basados en los principios de libertad, Justicia y democracia, derechos humanos, la tolerancia y solidaridad. En definitiva, principios que rechazan la violencia y procuran prevenir los conflictos mediante el diálogo y la negociación y que garantizan el pleno ejercicio de todos los derechos y proporcionan los medios para participar plenamente en el proceso de desarrollo de su sociedad.”

En consecuencia,

- **Tomamos nota** de la adhesión de la Comisión de la CEEAC en el seno del Comité de organización de la Bienal de Luanda, a través del Protocolo de Acuerdo firmado entre la Comisión de la CEEAC, el Gobierno de la Republica de Angola y de la UNESCO;
- **También tomamos nota** del papel, de la responsabilidad y del deber del compromiso de las Comunidades Económicas Regionales (CER) en el proceso de la perpetuación de la cultura de la paz y de la no-violencia al mismo tiempo que la implementación de proyectos, programas y resoluciones para “Silenciar las armas en África” antes de 2030 y llevar respuestas africanas a las transformaciones que afectan las economías y las sociedades del continente;
- **Solicitamos** al Comité de dirección de la Bienal de Luanda que incluya las CCEERR como miembros, para facilitar su implicación en la implementación de los planes de acción de las próximas ediciones de la Bienal de la cultura de la paz y de no-violencia;
- **Saludamos** la escogencia de los temas seleccionados para esta segunda edición de la Bienal de Luanda y tomamos nota de la urgencia de establecer sinergias y un ámbito de acción común para explotar el potencial de las economías azul y verde y obtener ganancia plena del potencial incalculable que el sector nos ofrece para realizar todo el programa de desarrollo sustentable;
- **Convenimos** en la necesidad de establecer un diálogo político regional perenne entre la UA, la UNESCO, el Gobierno de Angola y las CER; a comprometer de la manera mas expedita posible para la preparación del formato de las ediciones siguientes;
- **Saludamos** el compromiso de la Comisión de la CEEAC con el Comité de dirección para definir un cuadro institucional de gobierno continental de la Bienal y Solicitamos al Comité de dirección que implemente lo necesario para la elaboración de un documento marco sobre la formación de una Alianza de socios para aportar sustento a la implementación de iniciativas brillantes;
- **Llamamos** el grupo de partidarios e inversores privados a aportar sur contribución a la implementación de iniciativas brillantes;
- **Saludamos** y apoyamos plenamente los esfuerzos continuados desplegados por el Comité de organización en la implementación de las actividades necesarias para la preparación de la realización de la próxima edición de la Bienal de Luanda
- **Reiteramos** nuestro agradecimiento a la UNESCO por el apoyo constante y multiforme al proceso de integración regional en África a través de los diferentes programas indicativos regionales y nacionales y la exhortamos a continuar sus esfuerzos para valorizar las especificidades y prioridades de la región africana en el proceso de programación regional;
- **Reiteramos** igualmente nuestro agradecimiento a la Unión Africana, la organización que la acobija, y saludamos el fortalecimiento de la colaboración entre las CCEERR y los Estamos miembros para alcanzar los objetivos de la Agenda 2063;
- **Expresamos** nuestra reiterada gratitud al pueblo angoleño, a la Republica de Angola y de su Jefe de Estado, para esta iniciativa que esperamos haga de Luanda un pilar mundial de la cultura de la paz y de la no-violencia.

Dado en Libreville, el 13 de agosto de 2021

DECLARAÇÃO CONJUNTA DOS ALTOS REPRESENTANTES DAS COMUNIDADES ECONÓMICAS REGIONAIS SOBRE A CULTURA DA PAZ E DA NÃO-VIOLÊNCIA

Nós, os representantes das Comunidades Económicas Regionais (CERs), pilares da União Africana (UA);

1. **Recordando** o compromisso dos Estados do continente africano com a Agenda 2063 da União Africana intitulada "A África que queremos" e com a Agenda 2030 das Nações Unidas;
2. **Considerando** a Decisão 558/XXIV, adoptada em 2015 na 24ª sessão da Assembleia de Chefes de Estado e de Governo da União Africana, estabelecendo a Bienal de Luanda e solicitando à Comissão da União Africana (CUA) que trabalhe para a sua organização em consulta com a UNESCO e o Governo da República de Angola;
3. **Considerando** a Decisão 1265 (XXXVIII) adoptada em Fevereiro de 2021 pela 38ª Sessão da Assembleia de Chefes de Estado e de Governo da União Africana (UA), na qual "incumbe a Comissão da União Africana de trabalhar com o Governo de Angola para criar as condições para o Segundo Fórum Pan-Africano para a Cultura de Paz - a Bienal de Luanda".
4. **Considerando** a grande oportunidade de celebrar o tema do ano 2021 para a União Africana, "Artes, Cultura e Património: Alavancas para a Construção da África que Queremos" e de prolongar, durante o mesmo ano, o tema do ano 2020, "Silenciar as Armas em África"; destinado a fornecer respostas africanas às transformações que afectam as economias e sociedades do continente;
5. **Considerando** o "Plano de Acção para uma Cultura de Paz em África/Actuemos pela Paz " adoptado em Março de 2013 em Luanda, Angola, no Fórum Pan-Africano "Fontes e Recursos para uma Cultura de Paz";
6. **Considerando** que o impacto socioeconómico insuficiente dos vários programas regionais para estabelecer e manter a paz e a segurança nos vários espaços regionais da União Africana poderia ser justificado, entre outros, pela ausência de um quadro institucional, organizacional, de parceria inclusiva e de governação formal bem definido e imutável, clarificando e especificando os papéis das partes interessadas na implementação da maioria dos referidos projectos, programas e resoluções;
7. **Considerando** o Relatório Mundial sobre a Ciência Oceânica de 2020 e a Decisão das Nações Unidas que proclamou os anos 2021 a 2030 como a Década das Ciências dos Oceanos para o Desenvolvimento Sustentável;
8. **Considerando** o Decreto Presidencial 164/20 de 16 de Novembro de 2020, pelo qual o Presidente da República de Angola tomou medidas para estabelecer as condições para a realização desta segunda edição da Bienal de Luanda em cooperação com a UNESCO e a União Africana, nomeadamente através da criação de uma Comissão Multisectorial e de um Comité Nacional para a gestão da Bienal;
9. **Tendo em conta** as metas e objectivos da "Estratégia Operacional da UNESCO para a Prioridade África (2014-2021)", destinada a fornecer respostas africanas às transformações que afectam as economias e sociedades do continente
10. **Preocupados** em trabalhar para uma apropriação e implementação diária e sustentável, individual e colectiva, no continente, do conceito de uma cultura de paz que consiste em "valores, atitudes e comportamentos que reflectem e promovem o convívio e a partilha com base nos princípios da liberdade, justiça e democracia, todos os direitos humanos, tolerância solidária, incluindo o respeito pela igualdade de género, que rejeitam a violência e estão

inclinados a prevenir o conflito, abordando as suas causas profundas e resolvendo os problemas através do diálogo e da negociação, e que garantem a todos o pleno gozo de todos os direitos e meios para participar plenamente no processo de desenvolvimento da sua sociedade".

Por conseguinte,

11. **Tomamos nota** da adesão da Comissão da CEEAC ao Comité Organizador da Bienal de Luanda, através do Memorando de Entendimento assinado entre a Comissão CEEAC, o Governo da República de Angola e a UNESCO;

12. **Tomamos nota** do papel, responsabilidade e dever das Comunidades Económicas Regionais (CER) no processo de perpetuação da cultura de paz e não-violência, bem como na implementação de projectos, programas e resoluções para "Silenciar as armas em África" até 2030 e para dar respostas africanas às transformações que afectam as economias e sociedades do continente;

13. **Solicitamos** ao Comité Directivo da Bienal de Luanda que acolha todas as Comunidades Económicas Regionais como membros, para facilitar a sua participação na implementação dos planos de acção das futuras edições da Bienal para uma Cultura de Paz e Não-Violência;

14. **Acolhemos** favoravelmente a escolha dos temas para esta segunda edição da Bienal de Luanda e tomamos nota da necessidade de estabelecer sinergias e um quadro comum de acção para aproveitar o potencial das economias azuis e verdes e aproveitar plenamente o potencial incalculável oferecido pelo sector para alcançar a agenda completa do desenvolvimento sustentável;

15. **Concordamos** na necessidade de estabelecer um diálogo político regional sustentável entre a União Africana, a UNESCO, o Governo de Angola e as Comunidades Económicas Regionais; a ser iniciado o mais rapidamente possível para a preparação do formato das edições seguintes;

16. **Elogiamos** o compromisso da Comissão CEEAC perante o comité directivo no sentido de definir um quadro institucional para a governação continental da Bienal e solicitamos ao comité directivo que implemente o necessário para a elaboração de um documento-quadro sobre a formação de uma Aliança de parceiros para apoiar a implementação de iniciativas brilhantes

17. **Apelamos** a todos os doadores e investidores privados para que contribuam à implementação de iniciativas emblemáticas;

18. **Elogiamos** e apoiamos plenamente os esforços contínuos do Comité Organizador na implementação das actividades necessárias à preparação da próxima edição da Bienal de Luanda;

19. **Reiteramos** os nossos agradecimentos à UNESCO pelo seu apoio constante e multifacetado ao processo de integração regional em África através de vários programas indicativos regionais e nacionais e exortamo-los a acompanhar os seus esforços no sentido de valorizar as especificidades e prioridades da região africana no processo de programa regional;

20. **Reiteramos** também os nossos agradecimentos à União Africana, a organização que a acolhe, e saudamos o reforço da colaboração entre as Comunidades Económicas Regionais e os Estados-Membros na realização dos objectivos da Agenda 2063;

21. **Expressamos** a nossa renovada gratidão ao povo angolano, à República de Angola e ao seu Chefe de Estado, por esta iniciativa que esperamos faça de Luanda um centro mundial para a cultura da paz e da não-violência.

ANNEXE 6 : Liste des partenaires et des sponsors

Liste des partenaires et sponsors 2ème édition de la Biennale de Luanda

Système des Nations Unies

- Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA)
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (BNUUA)
- Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBSO)
- Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA)
- Bureau régional des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA)
- Programme alimentaire mondial (PAM)

Organisations internationales

- Académie africaine des langues (ACALAN)
- Banque africaine de développement (BAD)
- Commission du courant de Benguela (CCB)
- Communauté des Caraïbes (CARICOM)
- Centre d'Études Linguistiques et Historiques (CELTHO)
- Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)
- Union européenne (UE)
- Commission du Golfe de Guinée (CGG)
- Commission de l'Océan Indien (COI)
- Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO)
- Institut Mahatma Gandhi d'Éducation pour la Paix et le Développement Durable
- Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS)

Communautés économiques régionales

- Communauté économique africaine (AEC)
- Union du Maghreb arabe (UMA)
- Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
- Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)
- Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)

- Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Agences de coopération bilatérale

- Agence belge de développement (ENABEL)
- Agence brésilienne de coopération (ABC)
- Centre international du Caire pour la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix (CCCPA)
- Institut portugais pour la Coopération et la Langue (Institut Camões)
- Agence italienne de coopération (AICS)
- Agence marocaine pour la coopération internationale (AMCI)
- Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie (TIKA)

Institutions académiques, ONG, associations

- Fondation africaine pour le développement (AFFORD)
- American Schools of Angola (ASA)
- Association des Jeunes Leaders Unis pour le Développement Durable (AJLUDD)
- Centre d'Étude et de Prospective Stratégique (CEPS)
- Réseau d'information sur la culture de la paix (CPNN)
- Education Above All (EAA)
- Fondation Félix Houphouët Boigny (Fondation FHB)
- Institut d'études sur la paix et la sécurité (IPSS)
- Institut de pédagogie universitaire
- Festival International de la Mode en Afrique (FIMA)
- Maires pour la Paix
- Mimo Festival Brésil
- MobiCiné
- Institut national de recherche sur la pêche (INRH)
- Palas Athena
- Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO)
- Réseau panafricain de la jeunesse pour une culture de la paix PAYNCoP
- Centre régional pour la promotion du livre en Amérique latine et dans les Caraïbes (CERLALC)
- Rotary International
- Fondation Saham
- Chaire UNESCO de recherche communautaire sur les leviers du développement « L'émergence par l'innovation ».
- Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique)
- Initiative des jeunes leaders africains (YALI)
- Initiative des jeunes pour le développement humain durable en Afrique (YISHDA)

Secteur privé

- ENI
- Total Energies
- Écoles américaines d'Angola (ASA)
- Productions Kush

Médias

- TV Globo
- ADIAC
- Prensa Latina
- Radio France Internationale (RFI)
- Le Herald
- Rádio Notícias
- Jornal de Angola
- TV Zimbo
- Télévision Publique d'Angola (TPA)

Fondations

- China World Peace Foundation (CWPF)
- Fondation des Alliances Françaises (AF)
- Fundación Cultura de Paz
- Fondation Mo Ibrahim
- Fondation Playing For Change (PFC)

Sponsors

- ENI
- American Schools of Angola
- Port de Luanda
- Port de Namibe
- Port do Soyo
- Agence angolaise de réglementation de la certification des cargaisons et de la logistique (ARCCLA)
- Institut national des Transports Routier (INTR)
- Transport collectif et urbain de Luanda (TCUL)
- Zone économique spéciale (ZEE)

ANNEXE 7 : Liste des personnalités

Liste des personnalités engagées dans la 2ème édition de la Biennale de Luanda

- **M. Alphadi**, Créateur de mode / Artiste pour la paix de l'UNESCO (Niger)
- **M. Benjamin Boukpeti**, Champion de la paix avec Peace and Sport (Togo)
- **M. David Adams**, Fondateur du réseau "Culture of Peace News Network" (États-Unis d'Amérique)
- **M. Federico Mayor**, Ancien Directeur-Général de l'UNESCO et Président de la Fondation pour une Culture de la Paix (Espagne)
- **M. Firmin Edouard Matoko**, Sous-Directeur Général, Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations Extérieures (France)
- **M. Forest Whitaker**, Envoyé spécial de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation / Acteur (États-Unis d'Amérique)
- **M. José Luís Fortunato de Mendonça**, Journaliste et poète (Angola)
- **M. Mark Johnson**, Fondateur de Playing For Change (États-Unis d'Amérique)
- **M. Paolo Fresu**, Musicien (Italie)
- **M. Pathé'O**, Créateur de mode (Burkina Faso)
- **M. Wax Dey**, Chanteur et militant social (Cameroun)
- **M. Yamandu Costa**, Musicien et compositeur (Brésil)
- **Mme Annie-Flore Batchiellilys**, Chanteuse et militante pour la paix (Gabon)
- **Mme Ingeborg Breines**, Éducatrice pour la paix (Norvège)
- **Mme Lalla Ben Barka**, Ancienne Directrice-Générale Adjointe du Département Afrique de l'UNESCO
- **Mme Mounira Mitchala**, Chanteuse, actrice et militante pour la paix (Tchad)
- **Mme Nadir Tati**, Créatrice de mode et militante des droits de l'enfant (Angola)
- **Mme Opal Palmer Adisa**, Spécialiste des questions de genre et militante culturelle (Jamaïque)

ANNEXE 8 : Liste de pays

Pays ayant participé à la Biennale de Luanda avec les Pavillons Virtuels

1. Angola - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/angola>
2. Algérie - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/algeria>
3. Argentine - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/argentina>
4. Azerbaïdjan - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/azerbaijan>
5. Belgique - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/belgique>
6. Brésil - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/bresil>
7. Burkina Faso - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/burkina-faso>
8. Cameroun - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/cameroun>
9. Cap-Vert - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/cabo-verde>
10. Tchad - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/tchad>
11. Congo - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/congo>
12. Costa Rica - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/costa-rica>
13. Côte d'Ivoire - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/cotedivoire>
14. Cuba - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/cuba>
15. RDC - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/rdc>
16. Égypte : - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/egypt>
17. Guinée équatoriale- <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/equatorial-guinea>
18. France - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/france>
19. Finlande - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/finland>
20. Gabon - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/gabon>
21. Allemagne - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/allemande>
22. Haïti - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/haiti>
23. Ghana - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/ghana>
24. Inde - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/inde>
25. Italie - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/italy>
26. Kenya - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/kenya>
27. Mali - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/mali>
28. Maurice - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/mauritius>
29. Maroc - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/maroc>
30. Mozambique - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/mozambique>
31. Namibie - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/namibie>
32. Norvège - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/norway>
33. Portugal - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/portugal>
34. Russie - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/russia>
35. Rwanda - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/rwanda>
36. Sénégal - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/senegal>
37. Serbie - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/serbia>
38. Seychelles - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/seychelles>
39. Suède - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/sweden>
40. Sud-Soudan - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/south-sudan>
41. Turquie - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/turkey>
42. Royaume-Uni - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/uk>
43. Uruguay - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/fr/uruguay>
44. Zimbabwe - <https://www.unesco.org/biennaleluanda/2021/en/zimbabwe>

ANNEXE 9 : Feuille de Route

Biennale de Luanda - Forum panafricain pour la culture de la paix Feuille de route 2021-2023

* En jaune les événements où les partenaires ont demandé la présence de la Biennale + Forum des partenaires de l'Alliance

I – EVENEMENTS					
Partenaires	Intitulé de l'évènement	Description sommaire	Date (s)	Lieu	Themes
Union Africaine	Sommet des chefs d'Etats		6-7 Février 2022	Addis Abeba	1,2,3,4
CCCPA	Aswan Forum https://www.aswanforum.org	https://www.aswanforum.org	Mars 2022	Cairo	
IPSS	Tana Forum https://tanaforum.org/author/tanaforum-org/	https://tanaforum.org/author/tanaforum-org/	TBC	Ethiopie	
ACPs	Sommet ACPs	http://www.acp.int/node	Déc. 2022	Luanda	
	CTS Jeunesse, Culture et Sport		Fevrier 2022		
CPLP	Capitale de la Culture de la CPLP et la XIIème Réunion Ordinaire des Ministres de la Culture de la CPLP		29 April – 5 Mai		1
Journée int'l de la femme africaine	PAWO		31 Juillet 2022		3
CEEAC	Sommet Ministres https://ceeac-eccas.org/en/#presentation		2022		
UNESCO	Forum des partenaires / Alliance des partenaires de la Biennale		Octobre/ Novembre 2022		1,2,3,4

			tbc		
UNESCO	SHS	Lancement de la plate-forme des Ministres de la jeunesse			2
UNESCO IOC	Workshop avec Partenaires		24-26 Janvier 2022		4
UNESCO IOC	Conference IOC		Mai 2022		4

II – INITIATIVES PHARES				
Partenaires	Intitulé de l'activité, du projet	Description sommaire	Date (s) de mise en œuvre	Pays de mise en œuvre
<i>Initiative phare I</i>				
<i>La contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable</i>				
CCCPA	L'initiative Art africain pour la paix	Plateforme pour présenter le d'artistes africains qui ont placé les questions de conflit et de paix au cœur de leur travail artistique. leur travail artistique.		Afrique
l'Union européenne Camões, I.P. Fondation Calouste Gulbenkian Ministères de la culture et de l'éducation de l'Angola, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique, de São Tomé-et-Príncipe et du Timor-Oriental. ABC - Agence de coopération brésilienne	PROCULTURA - Promotion de l'emploi par le biais d'activités génératrices de revenus dans le secteur culturel dans les pays africains lusophones et au Timor oriental.	PROCULTURA est un projet financé par l'Union européenne, cofinancé et géré par Camões, I.P. pour promouvoir l'emploi dans le secteur culturel et faire progresser l'économie culturelle et créative dans six pays, en combinant le développement des compétences avec des subventions pour l'entrepreneuriat, les projets culturels du secteur privé et public avec un accent sur la musique, les arts du spectacle et la littérature pour enfants et jeunes.	2019-2024	Angola Cap-Vert Guinée Bissau Mozambique São Tomé et Príncipe Timor oriental

<p>ACEP - Association pour la Coopération entre les Peuples AECID - Agence espagnole pour la coopération internationale au développement AULP - Association des universités de langue portugaise CPLP - Communauté des pays de langue portugaise EUNIC - Instituts nationaux de la culture de l'Union européenne</p>				
<p>ACP</p>	<p>Programme ACP-UE culture</p>	<p>Programme visant à encourager l'entrepreneuriat et l'innovation culturelle ; la création de nouveaux emplois ; et l'augmentation des revenus des artistes et créateurs</p>	<p>Programme ACP-UE culture financé par l'UE pour la période 2019-2026</p>	
<p>ACP</p>	<p>Culture Exchange</p>	<p>Une plateforme <i>Culture Exchange</i> est un autre projet développé par l'OEACP, et qui permet le partage de connaissances et compétences comme outil de mise en relation d'une communauté professionnelle.</p>		
<p>CERLALC</p>	<p>Regatando la historia</p>	<p>Programme visant les pays du continent américain, et la contribution à la culture ibéro-américaine. Ce programme visant à promouvoir un nouveau récit pour l'histoire africaine</p>	<p>2020</p>	<p>Région Latam</p>

		en Amérique latine, à promouvoir la culture afro.		
UNESCO / American Schools of Angola	ResiliArt Angola	Projet <i>RésiliArt</i> qui vise à autonomiser socialement, économiquement les jeunes artistes dans plusieurs domaines. Ce projet ayant débuté avec la Journée du Jazz, rassemblant des artistes peu connus en Angola puis dans le monde entier. Des résidences d'environ 3 semaines ont été créées pour les artistes, leur permettant de créer des œuvres artistiques, d'échanger sur leur expérience et d'acquérir de nouvelles compétences pour faciliter leurs perspectives économiques.	2021-2022	Angola
UNESCO	ResiliArt Afrique Centrale		2021-2022	Afrique centrale
UNESCO	International Jazz Day		30 Avril 2022 30 Avril 2023	Afrique centrale
Foundation Alliance Française	Fête de la musique	Fête de la musique comme exemple d'action permettant de promouvoir la culture. La fête de la musique étant un événement mondial, un festival musical et l'occasion de célébrer la musique de manière générale		
UCLG Afrique	<i>Capitales Africaines de la Culture</i>	Se placent comme un outil stratégique des collectivités locales africaines pour accompagner les villes dans les réponses aux défis portés par les	2018	Afrique

		transitions. vise à rassembler tous les trois ans, un Comité d'Organisation dans une ville d'Afrique déclarée capitale africaine de la culture, et devant hôte et point de rassemblement de la créativité pendant une année. Étant alors présentés plusieurs programmes pilotés par le Comité d'Organisation.		
YALI	Initiative pour les jeunes leaders africains,	Initiative phare du gouvernement américain visant à investir dans la prochaine génération de dirigeants africains et à soutenir la gouvernance démocratique et la paix. Elle a aussi souligné l'intérêt de connecter les régions et d'échanger sur les questions liées à la capacité de direction des jeunes, à la démocratie, paix et sécurité.		
UNOCHA	La chanson sur le Sahel	une collaboration entre divers chanteurs influents, et une ode à l'espoir et à la résilience dans la région. Cette chanson pouvant constituer un exemple pour garantir l'appui à l'expression culturelle.		
Banque africaine de développement	<i>FASHIONOMICS</i>	Ce programme soutien les chaînes de valeur, et s'appuie sur les progrès de l'économie numérique pour soutenir l'industrie. Elle a souligné les opportunités de création de revenus pour les entrepreneurs et pour les locaux via le secteur de la mode.		

UNESCO / Union africaine / Comité scientifique de la Biennale	Publication : « Identités africaines, cultures et sciences pour une culture de la paix »	Cette publication vise à repenser la notion de paix en Afrique, à mener une réflexion sur la citoyenneté africaine et la construction de l'Africanité ainsi qu'à discuter du rôle stratégique des systèmes éducatifs dans la renaissance culturelle africaine	2022/2023	Afrique
Jeunes Leaders de la Biennale / UNESCO / CUA / ICESCO / Angola	Programme « Les jeunes engagés en faveur du Mouvement panafricain pour la culture de la paix et la non-violence »	Ce programme entend mobiliser, au sein du continent et des diasporas, les jeunes et les organisations de jeunesse et les fédérer en vue de leur contribution au renforcement, à moyen et long terme, du Mouvement panafricain pour une culture de la paix et la non-violence	2022/2023	Afrique
Initiative phare II				
<i>L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable</i>				
OIF	<i>Les arts vivants et la prévention des extrémismes et des radicalisations violentes</i>	Web documentaire s'adressant aux secteurs de la jeunesse		
Mahatma Gandhi Institute of Education for Peace and Sustainable Development	#KindnessMatters	une campagne mondiale qui promeut la gentille et l'empathie pour accomplir le développement durable. L'institut menant aussi des programmes sur l'apprentissage socio-émotionnel.		
Mobicine	Mobicine	Sa structure qui fonctionne autour d'un concept de cinéma itinérant et éducatif, et qui mène des actions tournées sur la sensibilisation à la santé reproductive. Soulignant l'importance d'engager les jeunes, notamment en		

		faisant des visites à domicile dans les régions reculées pour les sensibiliser au développement durable.		
UNESCO / UNODC	Les jeunes, Tisserands de la Paix	Projet de partenariat pour la paix, qui permet de former et d'embaucher plus de 800 jeunes pour prévenir les conflits. Expérience qui pourrait être répliquée dans les pays voisins de l'Angola et dans le reste du pays également pour lutter contre le crime.		Pays d'Afrique centrale
Jeunes Leaders de la Biennale / UNESCO / CUA / ICESCO / Angola	Programme « Les jeunes engagés en faveur du Mouvement panafricain pour la culture de la paix et la non-violence »	Ce programme entend mobiliser, au sein du continent et des diasporas, les jeunes et les organisations de jeunesse et les fédérer en vue de leur contribution au renforcement, à moyen et long terme, du Mouvement panafricain pour une culture de la paix et la non-violence	2022/2023	Afrique
Jeunes Leaders de la Biennale / UNESCO / CUA / ICESCO / Angola	Conférence internationale sur le rôle de la jeunesse dans la culture, comme levier du vivre-ensemble et facteur d'autonomisation économique des jeunes		2022/2023	Afrique
Jeunes Leaders de la Biennale / UNESCO / CUA / ICESCO / Angola	Plateforme panafricaine de dialogue culturel intergénérationnel et interconfessionnel pour la connaissance mutuelle des peuples et des cultures		2022/2023	Afrique
Initiative phare III <i>L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités</i>				

ONU Femmes	Projet de résilience des femmes afro-descendantes		2022	Brésil, Caraïbes et Afrique du Sud
TV GLOBO	<i>Criança Esperança</i>	Un programme d'espoir pour les enfants et adolescents et qui vise à les sensibiliser aux droits des enfants.	2004	Brésil
CERLALC	Regatando la historia	Programme visant les pays du continent américain, et la contribution à la culture ibéro-américaine. Ce programme visant à promouvoir un nouveau récit pour l'histoire africaine en Amérique latine, à promouvoir la culture afro.		
CPNN		Il a précisé que l'Assemblée générale des Nations Unies avait demandé l'élargissement de ce réseau, et qu'il était prêt à collaborer avec des partenaires enclins à créer un réseau pour l'Afrique avec des articles originaux et qui pourraient être imprimés dans des langues africaines.	2000	
AFFORD		un projet visant à récupérer des objets d'artisanat africains dérobés pendant la période coloniale, notamment grâce à la contribution de la diaspora dans ce sens		
AFFORD		Initiative visant à mettre en place une bourse pour la diaspora est prévue mais pas encore lancée, et qu'elle concernera leur rôle dans la prévention des conflits.		
PAYCOPP	<i>La paix dans les mots et les langues maternelles de nos pays.</i>	projet de sensibilisation des jeunes visant à les former sur des questions liées à la culture de la paix		

Union Africaine	<i>Diaspora Europe</i>	<i>Le projet Encyclopédie Africana, dont le 4^{ème} volume est en cours et porte sur la recherche scientifique</i>		
Jeunes Leaders de la Biennale / UNESCO / CUA / ICESCO / Angola	Programme « Les jeunes engagés en faveur du Mouvement panafricain pour la culture de la paix et la non-violence »	Ce programme entend mobiliser, au sein du continent et des diasporas, les jeunes et les organisations de jeunesse et les fédérer en vue de leur contribution au renforcement, à moyen et long terme, du Mouvement panafricain pour une culture de la paix et la non-violence	2022/2023	Afrique
Initiative phare IV				
<i>Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix</i>				
IOC / African Group	Institutional capacity building in ocean sciences and coastal vulnerability in central Africa	(ci-dessous, Rapport final 2019, page 101) <i>Nous sollicitons l'appui de l'Union africaine pour l'élaboration d'un programme continental et panafricain sur la vulnérabilité côtière en Afrique, dans le contexte de l'Agenda 2063 et, en particulier de la « Stratégie maritime intégrée de l'Union africaine pour 2050 », de la « Décennie africaine pour les mers et les océans africains (2015-2025) » et de la « Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique » ; Nous sollicitons l'appui d'autres entités régionales, du système des Nations Unies, d'autres partenaires au développement multilatéraux et des gouvernements des pays concernés</i>	2022-2023	Région d'Afrique centrale (Angola, Cameroun, Congo, RDC, Gabon, Guinée équatoriale)

		<p><i>d’Afrique centrale, pour l’élaboration et la mise en œuvre du programme-cadre sous-régional ;</i></p> <p><i>Compte tenu de la complexité de la zone de confluence représentée par la ligne côtière et du mandat intersectoriel et multidisciplinaire de l’UNESCO, nous invitons l’UNESCO, notamment la Commission océanographique intergouvernementale, à soutenir la définition, la formulation, l’élaboration et la mise en œuvre de l’initiative sous-régionale de manière intersectorielle. Nous demandons la création d’un groupe de réflexion chargé de superviser ces processus afin de donner suite à ces recommandations.</i></p>		
Commission du courant de Benguela (BCC)	Améliorer la gouvernance des océans, le grand écosystème marin du courant de Benguela (projet BCLMNE III)		January 2017 to March 2022	Angola, Namibia, South Africa
Commission Océan indien	Assurer la sécurité maritime et la sûreté maritime Résilience côtière	se focalise sur l'érosion les écosystèmes marins ou le programme de renforcement des capacités.		
Banque africaine de développement	Programme Economie bleue	le programme vise à améliorer la gouvernance de l’économie bleue en créant des chaînes de valeur pour la pêche, en soutenant la mise en œuvre de l’économie bleue et en réduisant la pauvreté en menant un travail sectoriel		

ENI	MORE – Marine Offshore Renewable Energy Lab		2020	
UNCTAD	Programme conjoint UE-CNUCED pour l'Angola : Train for Trade II		2017-2023	
IOC / African Group	Institutional capacity building in ocean sciences and coastal vulnerability in central Africa			Central African region (Angola, Cameroon, Congo, DRC, Gabon, Equatorial Guinea)
Jeunes Leaders de la Biennale / UNESCO / CUA / ICESCO / Angola	Programme « Les jeunes engagés en faveur du Mouvement panafricain pour la culture de la paix et la non-violence »	Ce programme entend mobiliser, au sein du continent et des diasporas, les jeunes et les organisations de jeunesse et les fédérer en vue de leur contribution au renforcement, à moyen et long terme, du Mouvement panafricain pour une culture de la paix et la non-violence	2022/2023	Afrique